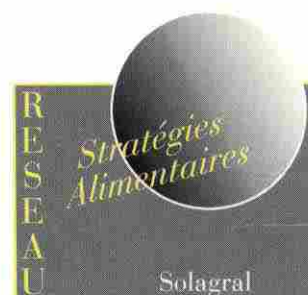
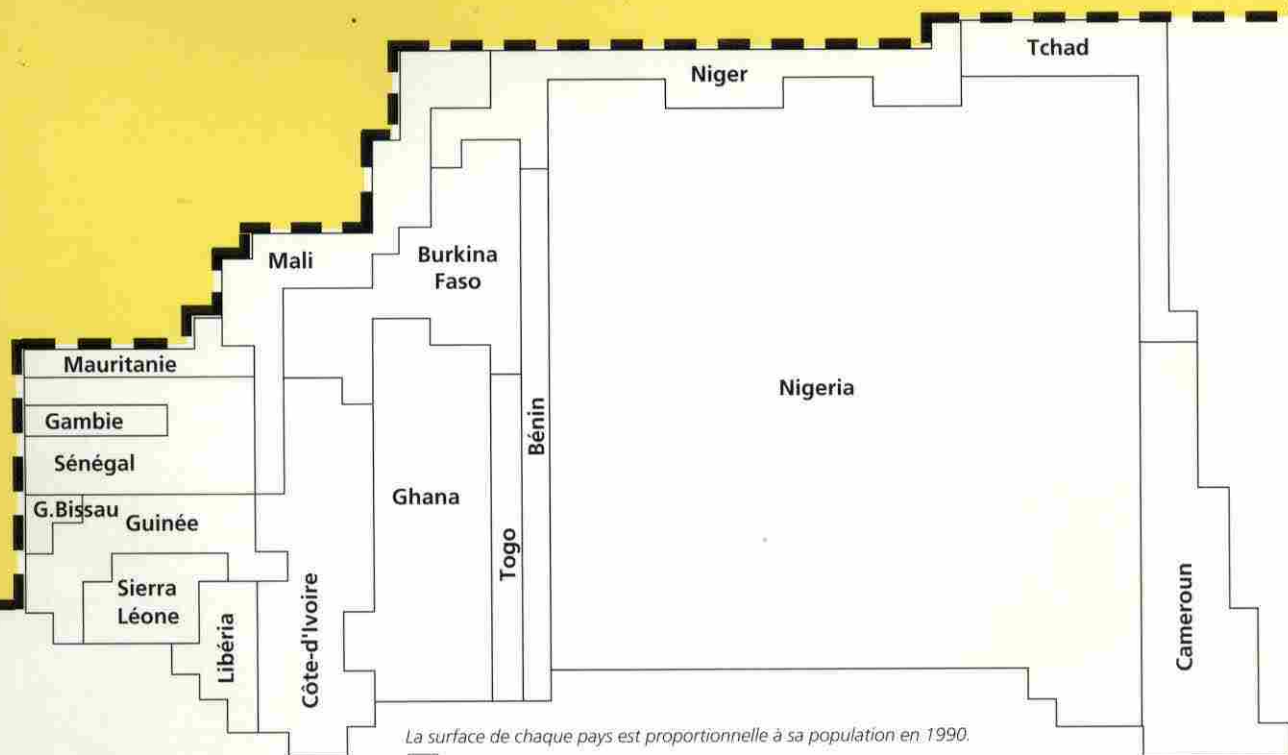


Avec la collaboration
du CILSS et de la cellule
CINERGIE/BAD

d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest



Solagral

Avec l'appui du ministère
français de la Coopération

Fruit d'une collaboration entre le **Club du Sahel**, le **Réseau Stratégies Alimentaires**, l'unité **CINERGIE BAD/OCDE** et le **CILSS**, ce dossier fait suite à la Rencontre sur les enjeux de la coopération économique entre le Nigeria et ses voisins immédiats, qui s'est tenue à Cotonou du 6 au 9 mai 1993⁽¹⁾. Cette rencontre a mis en évidence un double constat : d'une part, les liens très étroits, souvent de dépendance, des pays voisins du Nigeria vis-à-vis de leur grand voisin, et d'autre part l'absence de coopération économique entre ces pays pourtant voués à un destin commun. Ce constat qui a motivé la réalisation de ce dossier, justifie l'option de centrer une partie importante des textes qui le composent autour du Nigeria, mal connu de la communauté francophone.

Parce qu'ils se situaient en marge de tout contexte institutionnel, les débats de Cotonou ont évité la « langue de bois ». Les échanges, parfois vifs, entre nigériens et francophones ont eu le mérite de faire tomber un certain nombre d'idées toutes faites; ils ont également mis en évidence la faiblesse de la communication et de la collaboration entre les universitaires et les fonctionnaires de part et d'autre d'une frontière linguistique léguée par la colonisation.

Pourtant, depuis les indépendances, les populations camerounaises, nigériennes, tchadiennes et béninoises ont sans doute plus souvent ressenti, dans la vie de tous les jours, l'impact des politiques économiques du Nigeria que celui des politiques mises en œuvre par leurs propres gouvernements. Etablir ce simple constat ne revient en rien à sous-estimer les gouvernements des pays francophones, mais tout simplement à reconnaître l'effet de masse de l'économie de la Fédération. Le Nigeria compte à lui seul près de la moitié de la population de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest ; la ville de Lagos est plus peuplée que le Bénin, le Liberia ou la Sierra Leone. Ses produits sont vendus jusqu'au Sénégal à l'ouest et au Gabon à l'est. En 1991, ses revenus pétroliers, pourtant en forte baisse, ont été supérieurs aux recettes d'exportation de l'ensemble des 13 pays de la zone franc....

...Ces faits, sont encore officiellement ignorés par les autorités et par leurs partenaires de la communauté internationale, lorsqu'ils définissent et mettent en œuvre les politiques macro-économiques, les stratégies sectorielles et les projets industriels et agricoles.

La rencontre de Cotonou a été suivie du 20 au 22 Octobre 1993 à l'initiative de la cellule **CINERGIE BAD/OCDE**, d'une réunion informelle à Maradi, ville du Niger proche du Nigeria, sur les interactions entre ces deux pays. Pour la première fois, des chercheurs et des hauts fonctionnaires des deux pays ont fait ensemble une lecture de la situation du Niger dans sa dépendance de l'économie nigérienne. Les nombreuses communications préparées par les deux parties attestent du caractère novateur et enrichissant de la démarche.

Quelques jours après la réunion de Maradi, le Nigerian Institute of International Affairs organisait une réunion nationale centrée sur la stratégie de la Fédération en Afrique de l'Ouest⁽²⁾ ; réunion à laquelle étaient invités des représentants du CILSS, du Club du Sahel et de CINERGIE.

Le présent dossier tente de traduire de façon synthétique les acquis de ce processus qui, jusqu'à présent n'a concerné que le Nigeria et ses voisins immédiats (Bénin, Cameroun, Niger et Tchad). Mais on sait que l'influence du Nigeria s'étend sur un ensemble régional beaucoup plus important. De même, les pays limitrophes de la Fédération appartiennent à la zone franc qui comprend neuf autres pays d'Afrique occidentale et centrale et qui est aujourd'hui à la croisée des chemins. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire d'étendre l'analyse des problèmes monétaires et de coopération régionale à un ensemble géographique plus vaste.

Il doit son existence :

à Laurent Bossard qui en a assuré la conception et la rédaction,

à Christine Bourne pour la maquette, à Pierre Samson pour les dessins,

à Interligne pour la mise en page et la photogravure,

à Benoît Vergriette (Réseau Stratégies Alimentaires, SOLAGRAL), Jean-Marc Pradelle (Club du Sahel), Mahamane Brah et Cherif Seye (Cellule CINERGIE), Dramane Coulibaly (CILSS) et Thierry Dauplais (MIFRAC),

à Johny Egg (INRA Montpellier) et John Igué (Université Nationale du Bénin) qui ont piloté l'étude sur l'intégration par les marchés dans le sous-espace « est », étude INRA/UNB/IRAM qui a nourri une partie importante du dossier,

à David Naudet (D.I.A.L) qui a fourni le texte relatif aux scénarios monétaires,

à Daniel Bach (I.E.P, Bordeaux) dont les travaux sur le Nigeria et sur les problèmes de l'intégration régionale ont également été utilisés,

au Nigerian Institute of International Affairs, et en particulier à Adebayo Olukoshi qui nous a donné accès aux réflexions nigériennes sur la coopération régionale,

au CLUB DU SAHEL et au Réseau Stratégies Alimentaires (avec l'appui de la Coopération française pour ce dernier) qui en ont assuré le financement en collaboration avec la cellule CINERGIE et le CILSS.

Toutefois, les idées exprimées dans ce document ne sauraient engager que leur auteur.

(1) Rencontre organisée par l'unité CINERGIE, le Club du Sahel et le CILSS.

(2) Le N.I.I.A est en charge de la réflexion stratégique sur les relations extérieures du Nigeria. Le Séminaire s'intitulait « West-african economic integration : Nigerian policy perspectives for the 1990's ». On trouvera la liste des communications dans la fiche bibliographique.

Ce dossier est composé de neuf fiches ou ensembles de fiches thématiques et d'une bibliographie.

FICHE

Nigeria : fédéralisme, hydrocarbures et ajustement

Trois ensembles de facteurs sont indispensables pour comprendre le Nigeria contemporain : la question fédérale, le rôle pivot du secteur des hydrocarbures qui rythme le mouvement pendulaire de l'économie et le programme d'ajustement structurel peu orthodoxe mis en œuvre à partir de 1986.

FICHE

Politiques monétaires et dynamiques régionales avant 1994

L'ajustement nigérian est d'abord un ajustement monétaire.

Après avoir été, bien que non convertible, la monnaie forte de la région, le naira est entré, à partir de 1986, dans une période de dépréciation continue conséquence du creusement du déficit budgétaire et de l'inflation. La proximité d'une devise stable -le franc CFA- a provoqué une dynamique régionale d'intense circulation commerciale défavorable aux secteurs productifs.

FICHE

Voisins ou périphéries du Nigeria ?

Le délitement économique des pays voisins du Nigeria ne s'explique pas seulement par l'évolution du franc français, des marchés mondiaux ou par de mauvaises politiques d'investissement. Il résulte aussi du fait que les stratégies des administrations se sont le plus souvent exercées aux dépens des secteurs productifs et ont favorisé l'exploitation des avantages, changeants mais immédiats, que procuraient le marché nigérian.

FICHE

Niger : un état affaibli face à des choix qu'il ne maîtrise pas

La situation du Niger illustre bien ce type d'évolution.

Quelles perspectives pour un pays comme le Niger, peu peuplé, enclavé et sans ressources notables ? Du 20 au 22 Octobre 1993, une Rencontre organisée à Maradi par la cellule CINERGIE, le CILSS et le Club du Sahel, a réuni des représentants des gouvernements nigériens, nigérians et des partenaires de coopération du Niger. Objectif : faire une lecture des problèmes économiques, budgétaires et monétaires du Niger à la lumière des relations unissant ce pays au Nigeria. Loin des discours officiels, les travaux ont montré qu'il est possible de faire une analyse lucide et régionale des problèmes de développement.

FICHE

Compétitivité et avantages comparatifs

Les responsables des pays voisins ont longtemps montré du doigt « les dévaluations inconsidérées du naira » pour expliquer l'invasion de leurs marchés par les produits venus de la Fédération et les baisses importantes de leurs exportations traditionnelles vers ce pays. En réalité, il apparaît que si les pertes de marchés agricoles au Nigeria sont en partie imputables au facteur monétaire et aux conséquences du programme d'ajustement structurel, le secteur industriel de la Fédération, certes dopé par la faiblesse du naira, dispose d'avantages comparatifs bien réels. Pour autant, il n'est pas interdit de penser que les pays voisins de la Fédération, pourraient, dans certaines conditions, exploiter à leur avantage le marché nigérian.

Réseaux commerçants et intégration régionale

Les réseaux commerçants ont très bien exploité les disparités régionales et en particulier les disparités monétaires. Dès l'instauration des bornages frontaliers modernes, ils se sont institués en «exploitants des frontières» en s'alliant avec les pouvoirs politiques plus soucieux de clientélisme à l'égard des classes urbaines que de développement des secteurs productifs.

Les enjeux d'un dialogue difficile

L'intégration par les réseaux commerçants ne peut pas être considérée comme une alternative à l'échec des tentatives de coopération institutionnelle. Dans quelle voie la région doit-elle en conséquence s'engager ? Pour préparer l'avenir il est sans doute temps de faire une analyse critique de ces expériences et de s'interroger sur les intérêts en présence ; ceux des gouvernements et ceux des différents groupes sociaux. En outre, de nouvelles pistes de coopération régionale, plus pragmatiques, méritent d'ores et déjà d'être envisagées.

Le nouveau paysage économique et monétaire régional : révolution ou péripétie

Le début de l'année 94 a été marqué par deux événements : la dévaluation du franc CFA et un revirement de la politique monétaire et économique du Nigeria. A bien des égards, ces deux événements simultanés vont dans le même sens : ils visent à limiter la circulation de biens importés et à stimuler les productions locales. Frémissement de coopération ou simple hasard ? Quoiqu'il en soit, les éléments clés du désordre monétaire régional ne disparaissent pas pour autant.

Trois scénarios monétaires

Certains spécialistes pensent que deux des principes de la zone franc -libre convertibilité et parité fixe- sont à la base de l'absence de perspective économique et que la dévaluation «une fois pour toutes» telle qu'elle a été tentée n'apparaît pas comme une solution de long terme. Différents scénarios sont suggérés, on en présente ici trois exemples : le maintien d'une zone franc sans la libre convertibilité ni la parité fixe, l'éclatement de la zone et l'intégration monétaire régionale.

Bibliographie

De par la concision des fiches, cette synthèse ne peut prétendre à l'exhaustivité et à la précision que le lecteur pourra trouver en se référant aux documents «de base», en particulier les travaux de l'équipe INRA-IRAM-UNB sur les échanges régionaux, pilotés par J. EGG, J. IGUE, ceux de D. BACH sur le Nigeria et sur l'intégration régionale, et d'une façon générale, les documents ayant servi de base aux travaux de la Rencontre de Cotonou (Club du Sahel, CINERGIE, CILSS, Mai 1993) et des séminaires de Maradi (CINERGIE, Niger, CILSS, Octobre 1993) et Lagos (N.I.I.A, Octobre 1993).



Nigeria : fédéralisme, hydrocarbures et ajustement

Trois ensembles de facteurs sont indispensables pour comprendre le Nigeria contemporain : la question fédérale, le rôle pivot du secteur des hydrocarbures qui rythme le mouvement pendulaire de l'économie et le programme d'ajustement structurel peu orthodoxe mis en œuvre à partir de 1986.

Fédéralisme, morcellement...⁽¹⁾

C'est après la conférence de Berlin, en 1885, que les anglais entreprennent, à partir de la colonie de Lagos, la conquête de ce qui est aujourd'hui la fédération nigériane. En 1903, l'ensemble du territoire est conquis et séparé en deux protectorats, celui du Nord et celui du Sud. En 1946, une nouvelle constitution instaure trois divisions administratives (régions de l'Est, de l'Ouest et du Nord) dotées chacune d'une assemblée régionale dont les pouvoirs et l'autonomie iront grandissant jusqu'à l'indépendance de la Fédération en 1960. Au lendemain de son accession à l'indépendance, la Fédération, mosaïque d'ethnies, semble condamnée à l'éclatement, comme les autres ensembles que les colonisateurs français ou britanniques avaient créés.

Les menaces de dislocation, à leur paroxysme lors de la tentative de sécession du Biafra (1967-1970), poussent les autorités fédérales à ouvrir le jeu politique aux groupes dits « minoritaires » (c'est à dire non incorporés aux ethnies dominantes Haoussa, Peul, Yoruba et Ibo). Cette stratégie se traduit par la création de nouveaux Etats (d'abord 12, puis successivement 19, 21 et 30), et de nouvelles collectivités locales (301 en 1976, 589 depuis 1991). Parallèlement, l'accès des personnes aux institutions fédérales est réglementé sur la base de quotas garantissant une représentation de toutes les nouvelles entités territoriales dans les administrations et dans les universités.

Loin de s'apaiser au fil du temps, l'agitation en vue de la création de nouvelles entités est devenue quasi-permanente. Pour tenter d'endiguer la montée de ces pressions autonomistes, un décret du général Babangida avait même interdit leur expression sous peine de mort, à la veille de l'élection présidentielle avortée de juin 1993; décret immédiatement suivi par une déclaration selon laquelle de nouvelles requêtes de re-découpage des collectivités locales seraient prochainement étudiées...

Mais financer des administrations locales et régionales de plus en plus nombreuses coûte cher. Les nouvelles circonscriptions issues du découpage d'un Etat reçoivent une part du revenu fédéral proportionnellement supérieure à ce qui revenait à l'entité mère avant sa division. La montée des recettes pétrolières est venue à point nommé pour apporter le supplément de ressources indispensable à cet exercice de plus en plus onéreux.

...Et hydrocarbures⁽²⁾

Le Nigeria est le cinquième producteur de pétrole de l'OPEP derrière l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak et le Venezuela. Ses réserves prouvées sont de l'ordre de 20 milliards de barils (2% des réserves mondiales). Le pétrole nigérian bénéficie d'un double avantage par rapport à ses concurrents du Moyen-Orient: il est d'une excellente qualité et se trouve plus proche des marchés d'Amérique du Nord.

En outre, les réserves de gaz naturel sont estimées à 23 milliards de barils soit environ 3 % des réserves mondiales. Le pays est en train de se doter des capacités de transformation qui

devraient lui permettre de produire 5,5 milliards de m³ par an à partir de 1997.

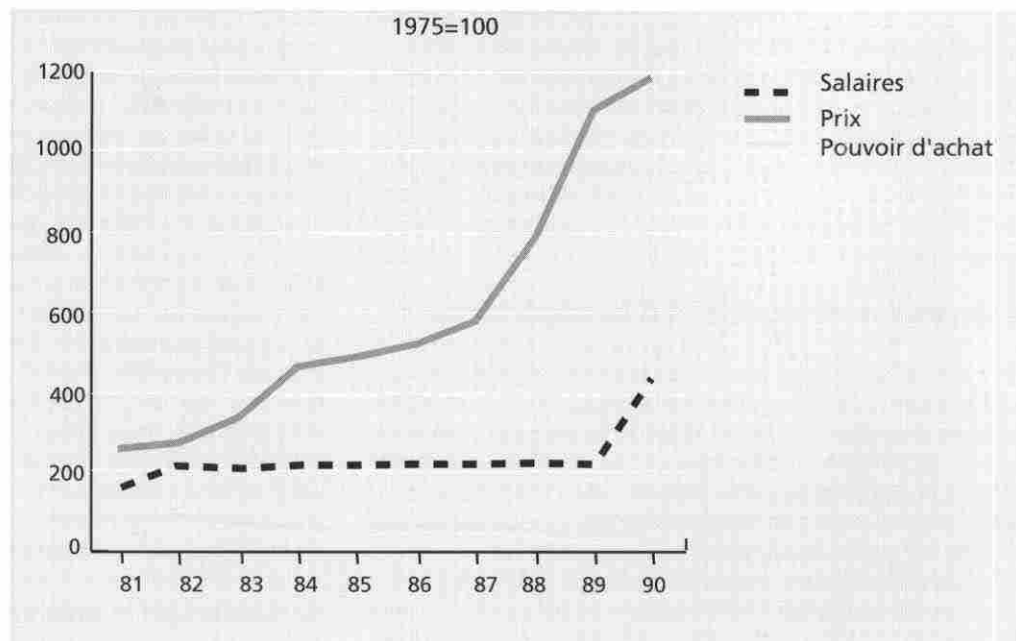
Le secteur des hydrocarbures est donc le secteur clé de l'économie nigériane. Il procure une rente financière considérable : 96% des exportations du pays en 1991 pour une valeur de près de 12 milliards de dollars. Cette rente pétrolière devrait se doubler à partir de 1997 d'une rente gazière qui pourrait également s'élever à 12 milliards de dollars par an. De la gestion de cette manne dépendent en grande partie la valeur de la monnaie, le niveau de l'endettement, et pour beaucoup le dynamisme industriel, commercial, agricole et même, comme on l'a déjà évoqué, la stabilité politique et l'intégrité territoriale.

L'euphorie du premier choc pétrolier

Le choc pétrolier de 1973 est sans précédent dans l'histoire du commerce international. Il constitue une chance historique pour le Nigeria qui voit sa production de brut atteindre un record de 2,3 millions de barils par jour en 1979. En quelques mois, le prix du brut nigérian passe de 2,5 à 10 dollars le baril et les revenus des exportations font un bond prodigieux de 250 millions de dollars en 1970 à plus de 25 milliards en 1980.



Pouvoir d'achat, salaires et consommation.



premières. Les subventions aux engrais et aux carburants sont réduites mais maintenues, et surtout, un fonds extra-budgétaire est créé pour financer la poursuite ou la mise en œuvre de grands chantiers.

Le bilan de cette politique à deux visages est un creusement du déficit budgétaire qui passe de 8 milliards de nairas en 1986 à plus de 23 milliards en 1990 (soit 10% du PIB au lieu des 3 % escomptés), et sans doute plus de...30 milliards de nairas en 1993! A cela s'ajoute le fait que la structure des dépenses fédérales se modifie au détriment des investissements.

Selon les institutions de Bretton Woods, l'ajustement monétaire doit normalement être accompagné d'une ouverture au marché mondial pour laisser s'exercer la loi des avantages comparatifs et permettre au pays concerné de se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est le plus compétitif.

Là encore, le gouvernement nigérian fait preuve de prudence qui le mène certes à libéraliser quelque peu ses régimes d'importation tout en maintenant cependant des droits de douanes relativement élevés et surtout une protection totale sur certains secteurs agricoles (comme le riz, le maïs et le blé) et industriels (comme les cigarettes). Cette stratégie s'accompagne d'une politique visant à stimuler la production agricole – subvention des engrais, vulgarisation agricole – à la fois pour réduire la dépendance alimentaire, mais aussi pour amener l'agro-industrie à s'approvisionner en matières premières locales et économiser des devises.

Les effets de cette stratégie sont mitigés. En dépit de la faiblesse de l'information disponible, on estime que les productions agricoles ont globalement augmenté mais que, en revanche, le pouvoir d'achat des agriculteurs a été fortement érodé par l'inflation. Ce diagnostic d'ensemble cache de grandes disparités, notamment entre les exploitations moyennes encadrées par les structures de développement qui bénéficient d'un accès aisé aux intrants subventionnés, les petites exploitations individuelles qui ne peuvent se procurer ces précieux intrants qu'au marché noir, et enfin les grandes exploitations mécanisées qui sont victimes du

renchérissement des facteurs de production importés. D'autre part, les exportations n'ont été que faiblement relancées.

L'industrie ressent elle aussi l'ajustement de façon différenciée. Les secteurs dépendants des importations ont vu leur production chuter, en particulier l'assemblage automobile dont la production a chuté de 80% entre 1982 et 1990, mais aussi l'assemblage électronique qui produit en 1990 moins d'un cinquième de ce qu'il produisait en 1972, ou encore la fabrication de peinture (moins 68% entre 82 et 90). En revanche, d'autres secteurs surnagent en dépit de l'augmentation des coûts de transport et des machines. Il s'agit en particulier de ceux dont les matières premières sont d'origine locale comme l'industrie de la bière, l'industrie du textile, les agro-industries, les cimenteries etc.

Il ne ressort finalement que deux grands gagnants de la décennie d'austérité : les établissements financiers qui ont su exploiter les errements de la politique de change (fiche II) et dont la valeur ajoutée a augmenté de près de 400% entre 1986 et 1990 et le commerce dont les activités ont connu une croissance de 150% au cours de la même période.

...et douloureux.

Le pouvoir d'achat est la principale victime du programme d'ajustement structurel. Les salaires ont été bloqués entre 1982 et 1988 et même diminués dans la fonction publique en 1985. Libérés depuis 1988, ils sont négociés entre employeurs et salariés, mais on imagine qu'ils sont peu ou pas augmentés du fait de l'importance du chômage. Cette austérité salariale est très largement aggravée par l'inflation que l'on évalue à presque 200% entre 1985 et 1990.

Enfin, bien qu'il soit difficile à chiffrer, l'impact sur la situation alimentaire est important. Des enquêtes menées en milieu rural montrent une nette diminution de la consommation de pain, de riz et surtout de produits riches en calories comme la viande, le lait, les œufs et le poisson. De plus, les populations subissent des augmentations du coût des services de base tels que l'éducation, la santé et les transports.

(1) Pour plus de précision, voir notamment Bach, Egg et Philippe : *Le Nigeria, un pouvoir en puissance*.

(2) Pour plus de précision, voir notamment Egg, Igué : *L'intégration par les marchés dans le sous-espace « est », l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats*, pp 49 à 77.

(3) Pour plus de précision, voir Egg, Igué, op cité et Guérin : *Economie et secteur industriel au Nigeria dans les années 80*.

Politiques monétaires et dynamiques régionales avant 1994

L'ajustement nigérian est d'abord un ajustement monétaire. Après avoir été, bien que non convertible, la monnaie forte de la région, le naira est entré, à partir de 1986, dans une période de dépréciation continue conséquence du creusement du déficit budgétaire et de l'inflation. La proximité d'une devise stable -le franc CFA- a provoqué une dynamique régionale d'intense circulation commerciale défavorable aux secteurs productifs.

Les politiques monétaires du Nigeria⁽¹⁾

De la livre anglaise au « pétro-naira »

Avant l'indépendance, obtenue en 1960, la monnaie nigériane était la livre sterling, très recherchée dans la région pour acquérir les produits manufacturés disponibles sur le marché de la Fédération. Le contrôle des changes dans les colonies françaises, qui limitait l'accès à la livre sterling, et la réticence des opérateurs face aux circuits bancaires, favorisaient le développement d'un marché parallèle des changes sur lequel le franc CFA était fortement déprécié. Jusqu'en 1967, le pays reste dans le giron monétaire britannique. La livre nigériane permet à la Fédération de conserver un accès privilégié aux marchés du Commonwealth et reste appréciée par rapport au CFA.

En 1967, le paysage monétaire nigérian change du tout au tout. La guerre civile incite les autorités fédérales à quitter la zone sterling et à créer le naira. Le gouvernement considère en effet, et à juste titre, que la disposition d'une devise est un atout important pour le Biafra obligé de se tourner vers l'extérieur pour son approvisionnement. Cette décision aboutit à la non convertibilité de la monnaie nigériane et au développement du change parallèle au profit, cette fois, du CFA.

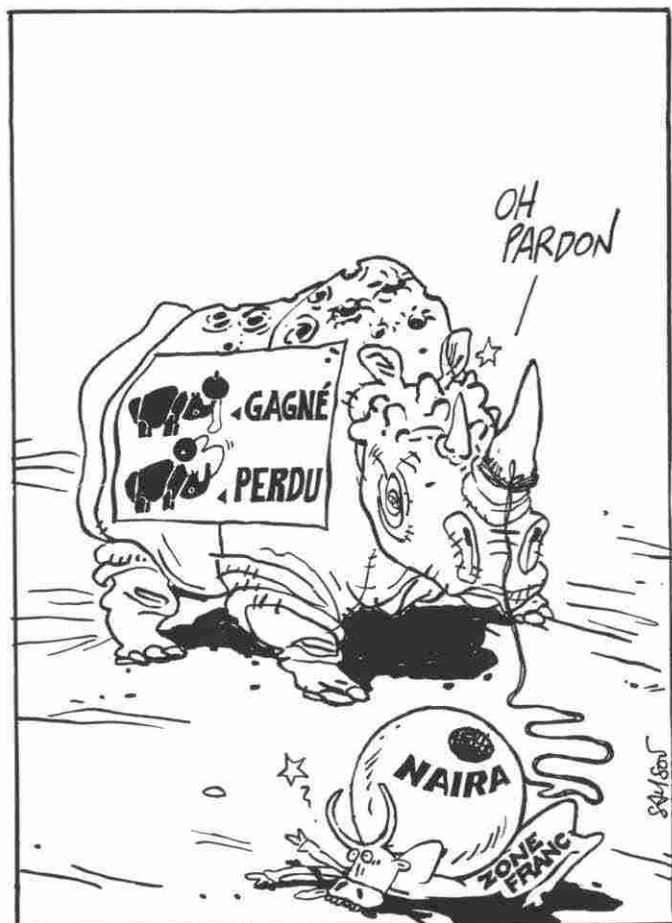
Nouveau bouleversement à partir de 1974. A partir de cette époque l'évolution de l'économie et de la monnaie dépendent de deux facteurs: le pétrole qui représente plus des deux tiers des ressources extérieures et le cours du dollar qui est la devise avec laquelle s'effectuent les transactions pétrolières. Dans les années 75, le naira est une monnaie forte et le Nigeria un pays riche. Dix ans plus tard l'économie est exsangue et sa monnaie s'engage dans une spirale de dévaluation...

Les politiques de change sous l'ajustement structurel⁽²⁾

Jusqu'en 1986, le système des changes était en théorie administré par l'Etat à travers la Banque Centrale. Dans le cadre de la politique de limitation des importations mise en place à partir de 1982, les banques privées n'étaient officiellement autorisées à octroyer des devises qu'aux opérateurs qui détenaient des licences d'importation. Cette situation a naturellement débouché sur une explosion du marché parallèle des changes et une très forte décote du naira par rapport à son taux officiel.

La libéralisation progressive intervient après la première dévaluation de 1986 et rapproche très sensiblement les taux officiel et parallèle de la monnaie. Dans un premier temps, il existe deux guichets, l'un à un taux préférentiel réservé au gouvernement et l'autre pour le secteur privé fonctionnant sur le rapport offre/demande. Puis en 1989, le gouvernement perd son « privilège », les deux guichets fusionnent. De plus, la même année l'ouverture de bureaux de change privés est autorisée.

Cette libéralisation apparente est loin d'être totale, la Banque Centrale qui met officiellement les devises « aux enchères » les octroie en réalité selon un système obscur de quotas qui aurait pour vocation principale d'assurer une répartition « équitable » des devises disponibles entre les différents Etats de la Fédération.



Il existe en fait deux marchés officiels distincts des devises : celui de la Banque Centrale qui n'a rien de très libéral et un autre marché entre les banques et entre celles-ci et le secteur privé. Ce deuxième marché est évidemment dopé par les taux officiels de la Banque Centrale, il est en effet tentant de revendre à des taux proches du marché parallèle les devises qu'on a obtenu à des conditions préférentielles. C'est ce que font un grand nombre de banques, et c'est aussi pourquoi on assiste à une éclosion rapide de nouveaux établissements bancaires que certains appellent les « banques champignons ».

Zone franc : une mécanique grippée⁽³⁾

Une zone politique

Récemment un fonctionnaire camerounais s'exclamait à propos d'une éventuelle dévaluation du franc CFA : « c'est absurde, c'est comme si on dévaluait le franc corse... ». La zone franc serait-elle également la zone France ? Sans doute oui, comptant 14 pays africains et couvrant près de la moitié de l'Afrique sub-

duits agro-pastoraux sur le marché nigérian (fiche III). Enfin, la situation est également difficile au Nigeria dont les usines ressentent durement la concurrence des produits asiatiques.

Le point de rupture

Au plan régional, le fait de disposer d'une monnaie forte a eu finalement un effet négatif sur les économies de la zone franc qui se sont placées de fait en situation de pourvoyeuses de devises et de relais commerciaux de la fédération nigériane en crise. La disparition de nombreuses unités industrielles a entraîné de fortes baisses de recettes fiscales tandis que l'informalisation des échanges faisait chuter les recettes douanières.

De plus, la suppression du rachat des billets en dehors de la zone franc et l'apparition de dissensions entre la BCEAO et la BEAC (voir encadrés), doublés des pressions des institutions de Bretton Woods, ont entamé la confiance des africains de l'Ouest dans l'institution CFA. Au cours des derniers mois de 1993, la rumeur de la dévaluation se faisait de plus en plus insistante. Pour la première fois depuis des décennies, on voyait apparaître des taux de change parallèle entre le franc français, le «CFA de l'Ouest» et le «CFA de l'Est»...

Du côté nigérian, la nécessité d'une stabilisation du naira se faisait de plus en plus pressante, de nombreuses voix, y compris du côté de Washington, faisant remarquer que cette monnaie avait atteint, voire dépassé sa valeur minimale.



(1) Pour plus de précision voir notamment Egg, Igué : L'intégration par les marchés dans le sous-espace «est», l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats.

(2) Pour plus de précision, voir notamment L'Héritier et al : Eléments sur la compétitivité du Nigeria.

(3) Pour plus de précision, voir notamment Gauvreau : Le franc CFA, devise ou monnaie, institution ou prix ? et Josserand : Première approche des problèmes monétaires dans le sous-espace «est».

(4) A de Lattre et M Courcelle, Le secteur privé au Bénin, Club du Sahel.

Voisins ou périphéries du Nigéria ?

Le délitement économique des pays voisins du Nigeria ne s'explique pas seulement par l'évolution du franc français, des marchés mondiaux ou par de mauvaises politiques d'investissement. Il résulte aussi du fait que les stratégies des administrations se sont le plus souvent exercées aux dépens des secteurs productifs et ont favorisé l'exploitation des avantages, changeants mais immédiats, que procurait le marché nigérian.

Le poids démographique et économique du Nigeria

Toute comparaison entre le Nigeria et ses voisins débouche sur une disproportion. Au plan démographique d'abord, qui traduit aussi la taille du marché, la Fédération est trois fois plus peuplée que l'ensemble de ses pays frontaliers. La ville de Lagos est à elle seule plus peuplée que le Bénin.

L'urbanisation y est également plus forte, elle atteint 56% de la population nigériane contre 15 à 20% dans les pays sahéliens et moins de 40% au Cameroun et au Bénin.

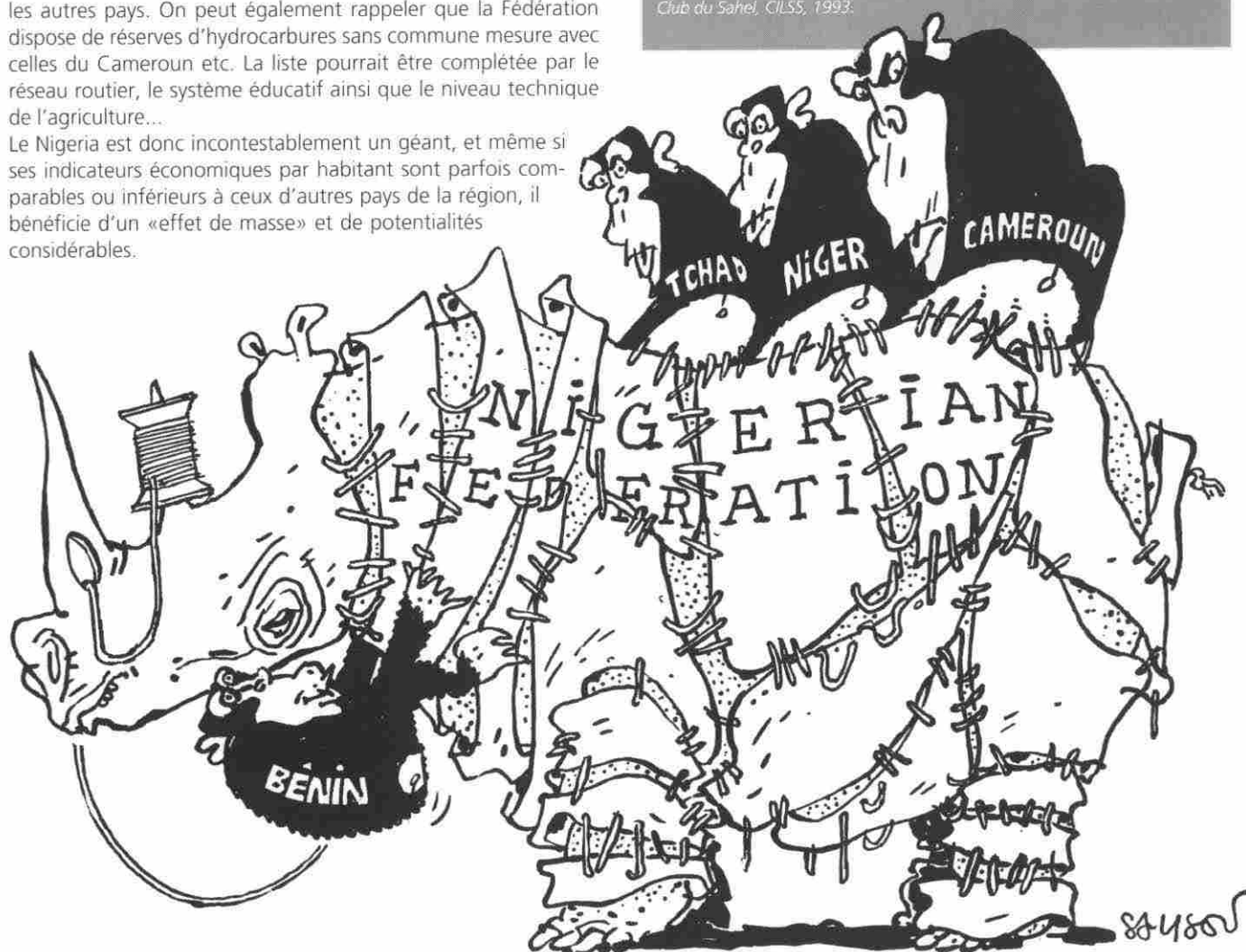
Sur le plan économique, les différences en valeur absolue sont également très marquées. En 1988, le PIB de la Fédération était estimé à plus de 30 milliards de dollars, celui du Cameroun à 11 milliards, le Tchad atteignant péniblement 800 millions. On compte au Nigeria près de 2000 unités industrielles contre presque dix fois moins au Cameroun et moins d'un dizaine dans les autres pays. On peut également rappeler que la Fédération dispose de réserves d'hydrocarbures sans commune mesure avec celles du Cameroun etc. La liste pourrait être complétée par le réseau routier, le système éducatif ainsi que le niveau technique de l'agriculture...

Le Nigeria est donc incontestablement un géant, et même si ses indicateurs économiques par habitant sont parfois comparables ou inférieurs à ceux d'autres pays de la région, il bénéficie d'un « effet de masse » et de potentialités considérables.

Population en 1990 du Nigeria et de ses voisins.
(en millions d'habitants)

	Population	Population urbaine	Population rurale
Bénin	4,5	1,7	2,8
Cameroun	11,5	4,8	6,7
Niger	7,7	1,2	6,5
Tchad	5,5	1,4	4,1
Nigeria	93,5	52,5	41,0

Source: Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest, CENERGIE, Club du Sahel, CILSS, 1993.



L'évolution pendulaire de l'économie nigériane rythme celle de ses voisins⁽¹⁾

Jusqu'en 1966, l'économie nigériane disposait d'une monnaie forte, la livre, et de l'abondance de produits manufacturés en provenance du Commonwealth. Les pays francophones voisins venaient donc naturellement s'y approvisionner à bon compte en exploitant la dépréciation du franc CFA par rapport à la livre.

1967-1973 : guerre civile et naissance du naira

La sortie du Nigeria de la zone sterling, décidée en grande partie pour contrer la sécession du Biafra et l'instauration du contrôle des changes esquissent le paysage monétaire qui prévaudra jusqu'en 1993 dans la région. Le naira non convertible, se déprécie face au CFA convertible et un marché monétaire parallèle se développe.

Le phénomène est amplifié par la guerre civile qui bouleverse les circuits commerciaux traditionnels de la Fédération. Les pays voisins, tout particulièrement le Bénin et le Niger, prennent le relais de ces circuits. On voit alors se dessiner les fonctions de transit entre le marché mondial et celui du Nigeria qui existent encore aujourd'hui pour des raisons différentes.

1974 à 1981 : la « renaissance pétrolière »

Le boom pétrolier nigérian (fiche II) modifie une nouvelle fois la donne. L'abondance facile et la redistribution de la manne pétrolière catalysent la consommation. Les pays voisins profitent de cette conjoncture et augmentent leurs exportations en direction de la Fédération; qu'il s'agisse de produits locaux notamment pour le Tchad (produits de la pêche), le Niger (produits de l'élevage et niébé) et le Cameroun (bétail et céréales) ou de produits en provenance du marché mondial pour lesquels le Bénin en particulier confirme sa vocation « d'Etat entrepôt »⁽²⁾.

L'autre pan de la diffusion du boom économique nigérian réside dans la pénétration régionale des produits subventionnés, en particulier des engrais qui passent frauduleusement les frontières au bénéfice des agriculteurs des pays voisins. De plus, les pays sahéliens importent des céréales nigérianes : le Niger parce qu'il subit de mauvaises récoltes et le Tchad pour les mêmes raisons doublées des difficultés d'approvisionnement dues à la guerre civile qui y sévit alors.

1982 à 1985 : Plongeon de l'économie nigériane

Une fois encore, la nouvelle conjoncture diffuse rapidement ses effets dans la région et oblige les opérateurs transfrontaliers, en particulier les nigériens, désormais bien rodés au commerce régional, à modifier leurs stratégies. Le naira perd sa crédibilité et la pénurie de devises met les détenteurs de francs CFA en position de force. Pour tenter de faire face à ce problème, le gouvernement nigérian renforce le contrôle des changes et multiplie les mesures de restriction des importations.

Un nouveau type de commerce frontalier apparaît alors; les produits nigériens « s'échappent » vers la zone franc pour capter des CFA et, dans l'autre sens, le trafic des produits officiellement interdits à l'importation se développe à grande échelle.

1986 à 1993 : l'ajustement structurel

La récession nigériane s'accélère et provoque un développement encore plus important des exportations du Nigeria vers ses voisins. Tout est bon pour obtenir des francs CFA, y compris vendre à perte en se rattrapant sur les gains de change sur le marché parallèle. Le naira ne cesse de perdre de la valeur et le niveau de vie des nigériens s'écroule, fermant encore plus le marché de la Fédération aux exportations traditionnelles des pays voisins.

Au Cameroun, le secteur industriel est gravement menacé par la concurrence des produits importés du Nigeria (fabriqués dans la Fédération ou achetés sur le marché mondial). L'agriculture bénéficie certes encore des intrants subventionnés de l'autre côté de la frontière, mais les produits agricoles nigériens commencent également à pénétrer au Cameroun.

Au Niger, les exportations enregistrées, essentiellement de bétail et de niébé, s'élevaient avant 1985 à environ 15 ou 20 milliards de CFA. Elles chutent à 5 milliards. Parallèlement, les réexportations atteignent 45 milliards de CFA, dont 32 pour les seules cigarettes.

Le Tchad se trouve dans une situation particulière due à la longue période d'instabilité politique et de guerre civile qu'il a connue. Les activités économiques centrées sur l'exploitation du lac Tchad, traditionnellement tournées vers le marché nigérian sont fortement touchées. En revanche, les industries de la Fédération permettent au pays de s'approvisionner en biens de consommation et en matériaux de construction dont il a cruellement besoin.

Le Bénin quant à lui adapte sa fonction de relais commercial à la nouvelle conjoncture régionale. Ses commerçants jouent un rôle d'intermédiaires pour les produits nigériens à destination des autres pays de la zone franc tout en pratiquant le commerce des produits prohibés à l'importation par la Fédération.

Quel avenir à court terme ?

La venue au pouvoir du général Abacha en novembre 1993 marque un nouveau retournement de la politique économique du Nigeria qui semble revenir au dirigisme : contrôle des changes strict, renforcement des mesures de limitation des importations et « guerre » officiellement déclarée aux « trafiquants frontaliers ».

L'annonce de cette nouvelle politique a coïncidé (mais est-ce vraiment une coïncidence ?) avec l'annonce de la dévaluation du franc CFA. De là à penser que les autorités de la Fédération ont saisi l'occasion pour entreprendre des réformes désormais plus faciles à mettre en oeuvre...

Du point de vue de la zone franc, cette nouvelle conjoncture régionale peut être positivement interprétée par le Cameroun, soucieux de réhabiliter son secteur industriel et par le Niger dont la compétitivité de l'élevage pourrait être rétablie.

Le Tchad, dépendant, appauvri devrait particulièrement souffrir, les consommateurs nigériens également, mais aussi, et surtout l'économie béninoise dont les « ressorts nigériens » donnent manifestement des signes de fatigue.

Enfin, tout dépendra de la mise en oeuvre réelle de ces politiques ; l'inflation « mangera-t-elle » la dévaluation du CFA, la nouvelle politique nigériane dépassera-t-elle le stade du discours ?

(1) Pour plus de précision voir notamment Egg, Igué -op cité-, Egg (sous la direction de) : L'économie agricole et alimentaire du Niger..., Engola : Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigeria et Igué : L'Etat entrepôt au Bénin...

(2) Voir « L'Etat entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ? J. Igué et B.G Soulé, ed Karthala, 1992.

Niger : un État menacé face à des choix qu'il ne maîtrise pas⁽¹⁾

Quelles perspectives pour un pays comme le Niger, peu peuplé, enclavé et sans ressources notables ? Du 20 au 22 Octobre 1993, une Rencontre organisée à Maradi par la cellule CINERGIE, le CILSS et le Club du Sahel, a réuni des représentants des gouvernements nigériens, nigériens et des partenaires de coopération du Niger. Objectif : faire une lecture des problèmes économiques, budgétaires et monétaires du Niger à la lumière des relations unissant ce pays au Nigeria. Loin des discours officiels, les travaux ont montré qu'il est possible de faire une analyse lucide et régionale des problèmes de développement.

Crise économique et dépendance

Le Niger affronte depuis quelques années une crise économique d'autant plus difficile à gérer que ses principaux déterminants sont «hors de portée» de l'Etat. Entre la chute des cours de l'uranium sur le marché mondial, et les conséquences de la crise économique au Nigeria (fiche II), le gouvernement dispose d'une marge de manoeuvre bien étroite.

Les exportations d'uranium et de produits agropastoraux en chute libre

Les deux points forts de l'économie nigérienne des années 70 jusqu'au début des années 80 ont été, en premier lieu le boom de l'uranium et en second lieu les exportations de produits agropastoraux vers les pays côtiers, en particulier vers le Nigeria. Ces deux secteurs en crise, c'est l'ensemble de l'économie qui vacille. En 1980, les exportations d'uranium portaient sur 4 500 tonnes et représentaient près de 135 milliards de francs CFA. En 1993, le volume exporté est passé en dessous de la barre des 3000 tonnes et n'a rapporté qu'un peu plus de 45 milliards de CFA. Concernant les produits de l'agriculture et de l'élevage, les flux officiels vers le Nigeria, seraient tombés, au cours de la même période, de 15 à 20 milliards de CFA à moins de 5 milliards.

Le boom des importations en provenance du Nigeria

Bien que le déficit alimentaire du Niger se manifeste moins par son ampleur que par sa forte variation d'une année à l'autre, les importations de mil, sorgho et maïs en provenance du Nigeria (entre 100 et 150 000 tonnes par an) sont devenues un phénomène structurel. A ces flux céréaliers se seraient ajoutés au cours des dernières années quelques importations...de bétail, sans doute peu importantes, mais qui traduisent l'impact très important de l'ajustement structurel mis en oeuvre au Nigeria sur l'économie du Niger.

Quant aux biens manufacturés, le Niger est devenu, en l'espace de quelques années -et comme une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, un vaste marché «informel» où s'échangent, contre des CFA, les produits fabriqués dans la Fédération ou importés d'Asie par les commerçants nigériens (cf fiche II). Symbole de cette évolution : les flux d'essence qui représentent sans doute près de 50% de l'approvisionnement en 1990 ...et qui occasionnent environ 18 milliards de manque à gagner pour la société nationale des pétroles.

D'une manière générale, ces importations profitent aux consommateurs parce qu'elles contribuent à la sécurité alimentaire et approvisionnent les marchés en produits divers à des prix modiques. En outre, les engrais et l'essence subventionnés par le Nigeria, constituent des éléments positifs pour l'agriculture et les transports. Si les grands réseaux commerçants trouvent égale-



Niger, Nigeria en quelques chiffres

	Niger	Nigeria
Population	(90) 7 700 000 hab	(90) 93 000 000 hab
Villes de plus de 100 000 hab	3	51
PIB prix constant	(90) 714 Miards CFA	(90) 7039 Miards CFA
Budget	(92) 110 Miards CFA	(94) 1580 Miards CFA
Exportations	(89) 98 Miards CFA	(90) 3700 Miards CFA
Importations	(89) 123 Miards CFA	(90) 1380 Miards CFA
Evolution des prix 1988-1989	- 2,4 %	+ 140 %

Sources : Population et villes : Etude WALTIPS. PIB et Budget : Ministère des finances (Niger), Banque Centrale (Nigeria). Importations et exportations (enregistrées) : Ministère du plan (Niger), FMI (Nigeria). Evolution des prix (l'Heriteau et al, CFI 1991).

Evolution du taux de change réel entre le Niger et le Nigeria

L'évolution de l'indice du taux de change réel indique la variation du rapport des pouvoirs d'achat. Si, en 1977, on pouvait acheter un même panier de biens de 1000 CFA avec la même somme en CFA ou en naira, en 1989, ce même panier de biens vaut encore 1000 francs CFA au Niger alors qu'il ne vaut plus que 640 CFA au Nigeria pour un acheteur nigérien payant avec des nairas acquis au taux parallèle de change.

(D'après l'Heriteau et al, CFD 1991).

1977	100
1978	89
1979	96
1980	104
1981	134
1982	127
1983	104
1984	90
1985	76
1986	83
1987	59
1988	61
1989	64

ment leur compte dans cette dynamique (cf fiche VI), les entreprises modernes du secteur industriel et commercial voient leurs marchés battus en brèche. La plupart d'entre elles ont d'ailleurs fait faillite.

Des conséquences catastrophiques pour l'Etat

L'Etat nigérien est perdant sur tous les fronts. Si la balance des paiements est largement affectée par la chute des revenus de l'uranium, ce secteur d'activité contribue également de moins en moins aux ressources fiscales : la redevance minière est ainsi passée de 5 milliards de CFA en 1984 à moins de 3 milliards en 1991. Même chose pour les taxes sur les importations (26 milliards en 84, 14,4 milliards en 92). Même tendance encore pour l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux dont le rendement passe de près de 8 milliards en 88 à moins de 5 milliards en 92.

Le Produit Intérieur Brut qui avait baissé régulièrement de 0,5% par an entre 1988 et 1991, a connu une diminution en terme réel de plus de 6% en 1992. La même année, les arriérés de paiement atteignaient 80 milliards de CFA (dont 13 milliards de salaires) à l'intérieur et 40 milliards vis à vis de l'extérieur ; soit un total supérieur au budget annuel du pays !

Des défis difficiles à relever

Les défis posés à moyen terme à l'économie du Niger apparaissent clairement à partir de la situation actuelle. Il s'agit d'une part de la capacité de l'Etat à assurer un niveau de recettes suffisant pour remplir ses fonctions essentielles dans les domaines sociaux comme dans le contrôle du territoire. D'autre part, c'est la survie d'une partie du système productif qui est à terme menacée. Cela concerne en premier lieu ce qui reste du tissu industriel moderne, mais aussi la majeure partie du secteur artisanal, fort pourvoyeur d'emplois.

Or, ces enjeux sont étroitement liés à la situation des échanges avec le Nigeria. Ces échanges se poursuivront quels que soient les choix politiques des deux pays et favoriseront ou déjoueront les stratégies étatiques selon que ces dernières auront fait le choix de les accompagner ou de les combattre. De ce point de vue, le programme d'ajustement structurel mis en place par les autorités de Niamey sous l'égide des institutions de Bretton Woods, sans aucune référence à l'influence économique du Nigeria, est une expérience à méditer.

Dévaluation du CFA et marché nigérian

La dévaluation du CFA aura un effet positif à court terme : celui de doubler les revenus de l'uranium qui représentent près des

neuf dixièmes de la valeur des exportations du pays. Malheureusement, le marché mondial est en chute libre : en un peu plus de dix ans, les cours ont été divisés par quatre et les mines nigériennes ne survivent que parce que la France, principal client, accepte (avec de moins en moins de bonne volonté) de payer deux fois le prix mondial ! De plus les facteurs de production importés (qui eux aussi vont coûter deux fois plus cher), représentent une part importante de l'exploitation de l'uranium...

Concernant le secteur industriel, les craintes sont au moins aussi grandes, l'enclavement du Niger multipliant l'impact de l'augmentation des facteurs de production et des consommations intermédiaires importées.

Ni la dévaluation au Niger, ni l'instauration du contrôle des changes au Nigeria n'ont changé la cause profonde des distorsions monétaires régionales qui réside dans la cohabitation d'une devise forte et d'une monnaie faible (fiche VIII). Il est donc à craindre que, comme par le passé, et peut-être plus, les produits nigériens pénètrent sur le marché du Niger, y compris pour se substituer aux produits importés du marché mondial devenus trop chers. Seuls les produits agro-pastoraux, bétail, niébé, pourraient voir leurs parts de marché augmenter au Nigeria.

Comment sauver l'Etat nigérien ?

Dans sa déclaration de politique générale de mai 1993, le premier ministre mettait évidemment au premier rang de ses priorités l'assainissement des finances publiques par l'amélioration du rendement fiscal et douanier, le recouvrement des arriérés dus à l'Etat et «la mise en oeuvre d'une réforme favorable au développement (donc à l'élargissement de l'assiette fiscale) qui assure à l'Etat les recettes nécessaires à son fonctionnement».

Ces objectifs sont-ils réalistes ? La conjoncture monétaire et régionale qui vient d'être évoquée porte à croire que non. D'une part on voit mal comment les recettes sur les importations, de plus en plus chères, donc vouées à diminuer, pourraient augmenter sensiblement. D'autre part, l'effet positif sur les exportations agricoles vers le Nigeria, touche essentiellement le secteur informel difficilement «taxable». Enfin, la dé-industrialisation devrait se poursuivre, voire s'accélérer, diminuant encore l'assiette fiscale de l'économie.

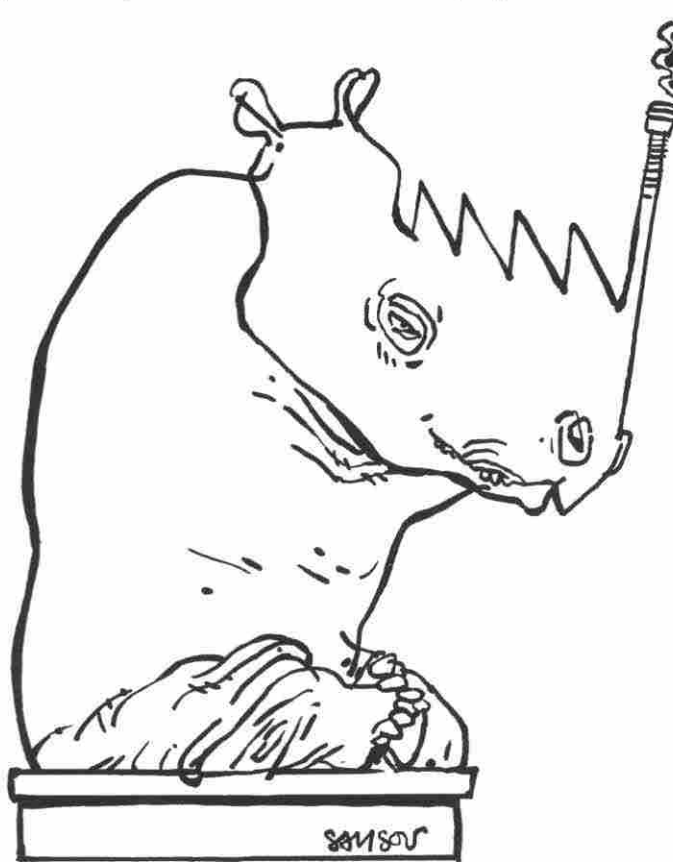
Un avenir nécessairement régional

Pour les participants à la Réunion de Maradi, la préservation des enjeux vitaux du Niger passe nécessairement par la coordination puis l'harmonisation de ses politiques économiques et monétaires avec celles du Nigeria. Cette conclusion est plus que jamais pertinente, mais difficile à envisager du fait que la politique monétaire du Niger ne se décide pas à Niamey. L'avenir du pays ne semble pouvoir se concevoir en dehors d'un espace régional plus large intégrant à la fois les pays de la zone franc et le Nigeria. Cependant, l'acuité des problèmes doit conduire le pays, non à attendre l'intégration, mais à la préparer et à en accélérer le processus. Cela peut se faire par une forte extension de la coopération bilatérale avec le Nigeria dans le domaine des projets conjoints et surtout de la coopération commerciale. Il n'est pas irréaliste de penser que les deux Etats aient intérêt à engager rapidement des négociations visant à ouvrir plus facilement le marché de la Fédération aux produits agro-pastoraux du Niger. Quel serait alors la contrepartie pour le Nigeria ? Le maintien d'un «minimum d'Etat» sans lequel le petit voisin, dont les liens sociaux sont si profonds avec le nord de la Fédération, pourrait entrer dans une période d'instabilité politique...

(1) Pour plus de développements sur ce thème, se référer aux documents présentés au séminaire de Maradi et en particulier aux travaux de Moutari Mahaman. Voir également Egg (sous la direction de) : L'économie agricole et alimentaire du Niger, vers une intégration au marché du Nigeria ?

Compétitivité et avantages comparatifs régionaux

Les responsables des pays voisins ont longtemps montré du doigt « les dévaluations inconsidérées du naira » pour expliquer l'invasion de leurs marchés par les produits venus de la Fédération et les baisses importantes de leurs exportations traditionnelles vers ce pays. En réalité, il apparaît que si les pertes de marchés agricoles au Nigeria sont en partie imputables au facteur monétaire et aux conséquences du programme d'ajustement structurel, le secteur industriel de la Fédération, certes dopé par la faiblesse du naira, dispose d'avantages comparatifs bien réels. Pour autant, il n'est pas interdit de penser que les pays voisins de la Fédération, pourraient, dans certaines conditions, exploiter à leur avantage le marché nigérian.



établie⁽²⁾, mais varie suivant les branches. Les coûts ivoiriens ou camerounais sont à peu près équivalents à ceux du Nigeria dans l'emballage mécanique, mais sont 1,4 fois supérieurs dans le textile, 1,4 à 3,4 dans les brasseries, 2 fois environ dans les chaussures en plastique, 3,3 fois dans la verrerie, 6 fois dans le ciment et plus de 13 fois dans le raffinage »

Pour expliquer ces avantages nigériens, les auteurs mettent bien entendu en avant la taille du marché domestique qui permet de produire sur une échelle large et de faire jouer la concurrence entre plusieurs producteurs, ce qui est rarement viable dans les pays voisins. Ils insistent également sur les différences de coût de la main d'œuvre (9 fois plus chère dans les pays de la zone franc) et des intrants (électricité 2 à 3 fois plus chère, gazole 12 à 13 fois plus cher etc.). Enfin, conséquence de la dévaluation du naira et de la rareté des devises, l'économie nigérienne s'est plus tournée vers l'utilisation de matières premières locales que ses voisines (plus grande utilisation du coton local, remplacement du malt importé par du maïs et du sorgho...).

Les difficultés du secteur privé dans les pays de la zone franc

Les rapports ambigus et difficiles qu'entretiennent les entrepreneurs privés et les administrations remontent aux indépen-

L'environnement plus favorable du secteur industriel nigérian

Il est vrai qu'une fraction importante de la production industrielle de la Fédération est vendue depuis plusieurs années dans les pays de la zone franc; dans les pays voisins d'abord, mais aussi jusqu'au Sénégal et au Congo. Il est également vrai qu'une partie de ces ventes a été réalisée à des conditions de dumping, le gain financier étant réalisé sur l'opération de change beaucoup plus que sur la marge commerciale.

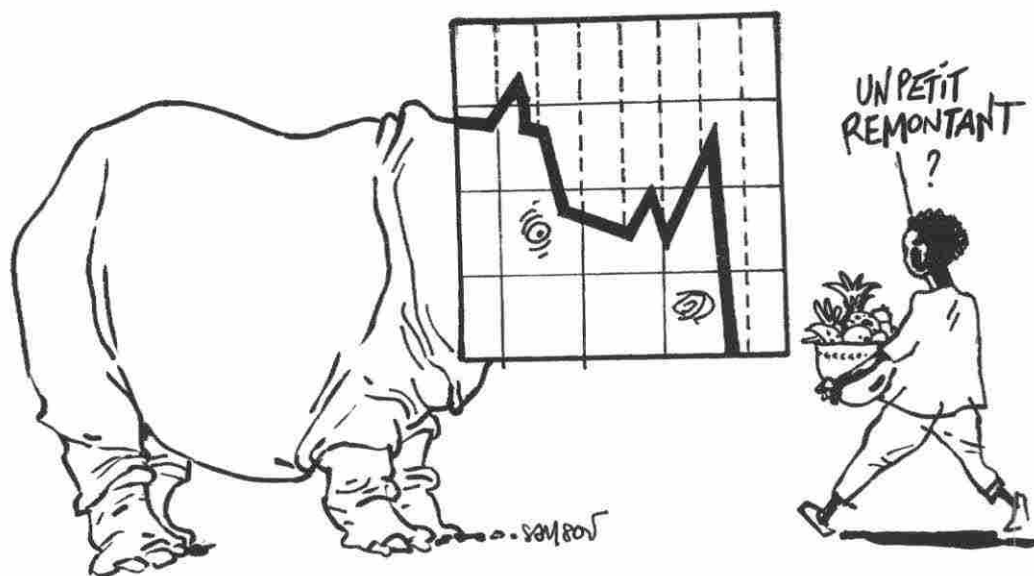
Des entreprises compétitives dans la région

La Caisse Française de Développement a mené en 1991 une étude comparative de la compétitivité industrielle dans la zone franc et au Nigeria⁽¹⁾. En dépit des difficultés rencontrées dans le recueil de l'information, les conclusions sont sans équivoque. « Dans les branches étudiées, la compétitivité de l'industrie nigérienne par rapport aux pays voisins de la zone franc est clairement

Le secteur privé « mal aimé » des administrations dans la zone franc : l'exemple du Cameroun

Au Cameroun, l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée a toujours été plus tolérée qu'encouragée. Plus qu'ailleurs, l'homme d'affaires camerounais doit prêter allégeance aux fonctionnaires pour exercer son activité. Outre l'application de règles administratives tatillonnes et nombreuses, il doit tenir compte des règles non écrites du système camerounais. La connaissance et l'application de ces règles sont absolument indispensables, leur non-respect entraîne des sanctions très lourdes qui vont jusqu'au blocage total de l'activité de l'entreprise.

Le principe de l'équilibre ethnique est en particulier très important. Les autorités peuvent ainsi décider qu'un groupe ethnique est trop présent dans un secteur d'activité et refuser de donner les autorisations nécessaires, même si le dossier est bon. A l'inverse un promoteur d'une ethnie peu présente peut être favorisé même si son dossier ne présente pas toutes les garanties de fiabilité. De même, la constitution du capital, le recrutement du personnel font l'objet d'une étroite surveillance visant à assurer un équilibre entre les différentes ethnies. (D'après, M Courcelle, Le secteur privé au Cameroun, Club du Sahel, Juin 1990).



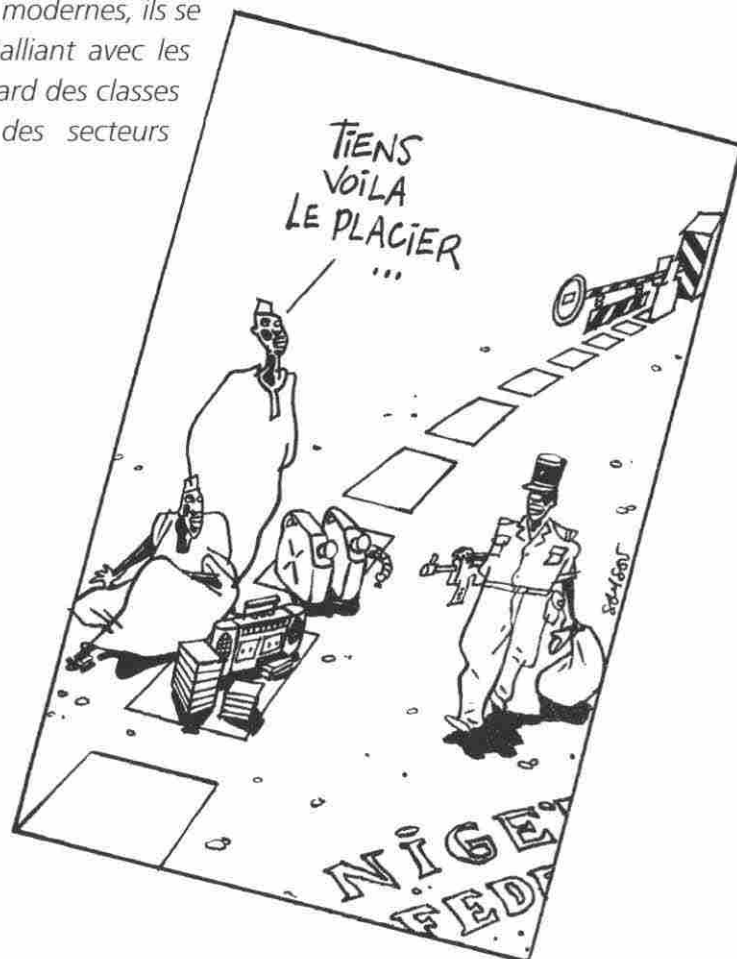
Réseaux commerçants et intégration régionale⁽¹⁾

Les réseaux commerçants ont très bien exploité les disparités régionales et en particulier les disparités monétaires. Dès l'instauration des bornages frontaliers modernes, ils se sont institués en « exploitants des frontières » en s'alliant avec les pouvoirs politiques plus soucieux de clientélisme à l'égard des classes urbaines que de développement à long terme des secteurs

Les « exploitants » des frontières

Les réseaux marchands qui animent le négoce transfrontalier aux périphéries du Nigeria tirent leurs origines des traditions commerciales anciennes des Haoussa-Kanouri, des Yoruba et des Ibo, pour ne citer que les plus importants. Dès après les indépendances, ils ont généralement inspiré une méfiance certaine aux nouveaux pouvoirs décidés à contrôler au maximum l'économie nationale. Cependant, ils ont su progressivement nouer des compromis leur permettant de poursuivre et de développer leurs activités commerciales. Ces compromis sont de deux ordres : financiers d'abord, par le versement de prébendes aux fonctionnaires, mais aussi politiques, dans la mesure où les principaux clients des réseaux (les habitants des villes) sont également les principaux interlocuteurs du pouvoir politique.

Ceci explique pourquoi le commerce frontalier de produits officiellement prohibés peut se développer de façon aussi importante et « en plein jour ». On estime par exemple que 110 à 200 000 tonnes de riz ont passé la frontière du Cameroun vers le Nigeria entre 1982 et 1985, alors que l'importation de ce produit était interdite dans la Fédération. Tout le monde trouve son compte dans ce genre d'opération : les commerçants bien entendu, mais également l'administration dont la cécité est rémunérée, et le pouvoir politique qui évite les conséquences sociales d'une politique qu'il ne veut pas appliquer.



Secteur informel et secteur moderne : l'entente cordiale au Bénin

La SOBETEX est une entreprise du groupe Schaeffer qui emploie 280 personnes et fabrique des pagnes de bonne facture ; plus de 90% de ses fabrications sont exportés au Nigeria et plus particulièrement vers la ville de Lagos où se trouve concentrée une population à fort pouvoir d'achat. En 1988, cette entreprise a été confrontée à une mévente de ses produits qu'elle écoulait par l'intermédiaire de grossistes nigériens non spécialisés qui payaient comptant. Depuis 1991, elle vend à crédit, à des revendeuses béninoises spécialisées qui exportent « frauduleusement » grâce à leurs réseaux transfrontaliers. A noter que ces commerçantes sont recommandées à la SOBETEX par ses banquiers.

A partir du Bénin, l'entreprise John Walkden (groupe UNILEVER) réalise 70% de son chiffre d'affaires au Nigeria, estimé à environ 5 milliards de FCFA par an. Ces chiffres sont à comparer aux performances du même groupe UNILEVER sur les mêmes produits au Nigeria : le chiffre d'affaires est passé de 8 milliards de FCFA en 1980 à moins de 4 milliards en 1991. Il est plus difficile, au Nigeria d'échapper aux conséquences (...) des dévaluations successives du naira. L'avantage d'une implantation à Cotonou est évident : les marchandises sont vendues en FCFA à des acheteuses béninoises qui ont la clientèle quasi exclusive de la frange la plus aisée de la population de Lagos.

Les réseaux marchands sont donc les vecteurs d'une véritable intégration régionale par le bas, dans le sens où « ils se sont passés » de la volonté politique pour créer un espace économique englobant plusieurs pays. Cependant de nombreux observateurs soulignent à juste titre que ce phénomène n'est pas l'expression de ce que l'on pourrait appeler une « intégration populaire » répondant à l'échec des tentatives d'intégration institutionnelle de la CEAO, de la CEDEAO ou de l'UDEAC.

(M. Courcelle et A. de Lattre, Le secteur privé au Bénin)

Les réseaux marchands ont également su s'allier avec le secteur privé moderne, y compris les entreprises européennes qui, face à la segmentation du marché régional, mettent en place des stratégies de contournement des protections tarifaires et non tarifaires en recourant aux pratiques « informelles » de distribution.

Les effets destructurants du régionalisme transétatique

Une extraversion croissante

« Notre région est devenue un gigantesque souk où l'on ne fait plus qu'importer pour réexporter en oubliant de produire »⁽²⁾. Cette réflexion traduit bien les préoccupations d'un certain nombre de responsables africains. De fait, sous la double influence de l'ajustement structurel nigérien (fiche I) et des disparités monétaires (fiche II), les dernières années auront été marquées par une modification profonde des dynamiques commerciales régionales. Au flux traditionnels de bétail du Niger vers le Nigeria s'est en très grande partie substitué le trafic de cigarettes importées beaucoup plus lucratif. Les commerçants béninois sont devenus les « grossistes » pour l'Afrique de l'Ouest de produits nigériens ou importés par le Nigeria. Les réseaux camerounais trouvent largement leur compte dans l'importation de produits en provenance de la Fédération et ne peuvent plus expor-

Réseaux commerçants et facteur monétaire.

Le régionalisme transétatique révèle par ses modes de fonctionnement l'inanité de prétendre construire des politiques d'intégration régionales indépendamment d'une convergence et d'une coordination préalable des politiques monétaires et macro-économiques en général. (...) La monnaie, à travers le rôle incitateur des taux parallèles de change, est le principal facteur de dynamisation du régionalisme transétatique en Afrique subsaharienne. La maîtrise des effets pervers du secteur informel et plus globalement la restauration des fonctions régaliennes de l'Etat passent par un traitement de la dichotomie entre monnaies convertibles et monnaies non convertibles et une harmonisation des politiques de contrôle des changes qui doivent constituer autant de préalables aux politiques d'harmonisation fiscal-douanières vainement préconisées par les OIG à vocation globale et multisectorielle.

(D. Bach, La crise des OIG ou l'impératif d'une refonte des scénarios et modèles d'intégration : le cas de l'ouest africain, communication à la conférence internationale sur l'intégration de l'Afrique de l'Ouest, Dakar 11-15 juin 1993).

ter de denrées locales vers leur puissant voisin (fiche III). Les productions locales, industrielles d'abord, mais aussi artisanales et certains produits agricoles, sont indiscutablement menacés.

Les réseaux au secours des plus pauvres ?

D'un point de vue social, l'activité des réseaux commerçants répond incontestablement aux besoins de survie de populations soumises aux conséquences de la crise économique et des politiques de rigueur. Le carburant, les produits agro-alimentaires ou les produits manufacturés nigériens à bas prix qui inondent les marchés des pays de la zone franc sont très prisés des populations. De même, lorsqu'un pays interdit l'importation d'un produit pour stimuler la production locale, les consommateurs se tournent vers le marché d'importation officieux qui les approvisionne à moindre coût.

Mais cette «fonction sociale» des réseaux ne doit pas faire oublier que leurs structures et leurs modes de fonctionnement très hiérarchisés tendent le plus souvent à concentrer les profits aux mains

d'une élite peu nombreuse, souvent proche du pouvoir politique qu'elle contribue à entretenir en échange de passe-droits.

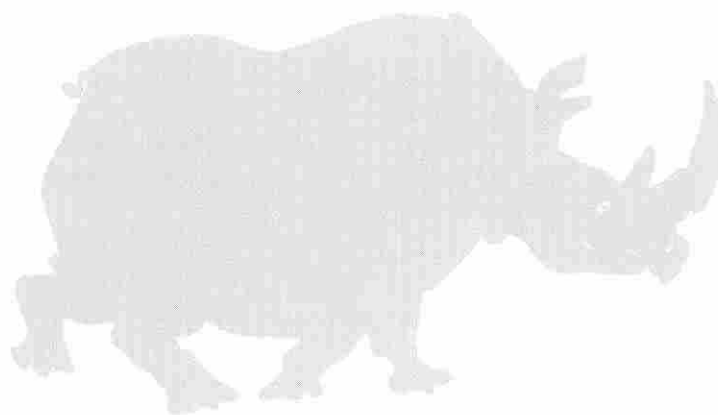
Bénin, Cameroun, Niger, Tchad : l'Etat menacé

Sur le plan politique, le régionalisme commerçant ne constitue pas une menace directe pour l'Etat national qu'il n'a pas intérêt à voir disparaître, car il verrait par la même occasion disparaître son «fonds de commerce» qu'est la frontière. En revanche, il affaiblit indirectement la capacité de l'administration à contrôler son territoire.

L'Etat perd de l'argent: diminutions importantes des recettes fiscales dues à la baisse des exportations, à l'informalisation du commerce, à la baisse d'activité des entreprises du secteur moderne etc. Ces manques à gagner ne font qu'amplifier la crise financière consécutive à la baisse des cours mondiaux des matières premières, à l'endettement et aux mesures de rigueur économique prises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. Le pouvoir de régulation de l'administration sur l'économie est remis en cause; les politiques officielles sont contournées et leurs effets sont souvent inverses de ceux qui étaient escomptés.

La crise financière des Etats est également porteuse de crise politique au sens strict du terme. Si les prébendes des grands commerçants vers le pouvoir se perpétuent, la redistribution sociale et familiale est de plus en plus difficile du fait de l'affaiblissement des mécanismes de prédation sur le reste de l'économie.

L'aspiration démocratique ne peut éviter le débat sur une relative formalisation de l'économie et sur la transparence de son fonctionnement ; le lien entre la corruption, les rentes personnelles et les pouvoirs autoritaires étant clairement établis. Un certain nombre d'observateurs estiment que la transition démocratique, quand elle existe, devrait pouvoir conduire à une recomposition plus en profondeur du fonctionnement de l'Etat. Cette remarque vise en particulier la possibilité pour de nouveaux groupes sociaux, plus proches des producteurs et des entrepreneurs, de bénéficier d'une plus grande influence dans la définition et la mise en œuvre des politiques économiques.



(1) Pour plus de précisions, voir notamment Bach : *Les institutions régionales face aux effets destructurants du régionalisme transétatique*, ainsi que Egg, Igoué : *L'intégration par les marchés dans le sous-espace «est», l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats*, pp 17 à 27.

(2) Brah Mahamane, discours introductif, *Rencontre de Cotonou sur les enjeux de la coopération économique entre le Nigeria, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad*.

Les enjeux d'un dialogue difficile

L'intégration par les réseaux commerçants ne peut pas être considérée comme une alternative à l'échec des tentatives de coopération institutionnelle. Dans quelle voie la région doit-elle en conséquence s'engager ? Pour préparer l'avenir il est sans doute temps de faire une analyse critique de ces expériences et de s'interroger sur les intérêts en présence ; ceux des gouvernements et ceux des différents groupes sociaux. En outre, de nouvelles pistes de coopération régionale, plus pragmatiques, méritent d'ores et déjà d'être envisagées.

Bilan négatif de 20 ans de coopération institutionnelle⁽¹⁾

Sans préjuger de l'avenir de l'UEMOA, nouvelle tentative d'intégration portée sur les fonds baptismaux en janvier 1994, le bilan des 4 communautés économiques de la région (CEDEAO, CEAO, MRU et UDEAC) est globalement négatif.

La libre circulation des produits du cru, des capitaux et des personnes est encore très largement entravée. Les politiques communes de commerce extérieur qui devaient garantir le développement des productions régionales n'ont jamais vu le jour. D'une façon générale, les intérêts nationaux à court terme prévalent encore largement sur des schémas régionaux dont les bénéfices, plus ou moins lointains, sont peu ou mal perçus. Ainsi, dans le domaine industriel, les tentatives visant à faire jouer les avantages comparatifs régionaux ou à mettre en place des unités de production communes ont échoué à quelques exceptions près.



Les Organisations à vocation d'intégration régionale

CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)/**ECOWAS** (Economic Community of West African States). Créée en 1977. 16 Etats membres : Bénin, Burkina, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.



UDEAC (Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale). Créée en 1964. 6 Etats membres : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad.



UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Créée en 1994 (cette nouvelle union « remplace » la CEAO -dissoute en mars 94- qui réunissait les mêmes pays sauf le Togo plus la Mauritanie). 7 Etats membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo.



MRU (Mano River Union)/**UFM** (Union du Fleuve Mano). Créée en 1973. 3 Etats membres : Liberia, Sierra Leone, Guinée (1980).



l'égard des fournisseurs et des investisseurs étrangers, l'harmonisation (et non pas nécessairement l'identité) des politiques économiques, la régulation concertée des migrations et la coordination des actions sectorielles (pêche, tourisme...), constituent des modes possibles de coopération interafricaine qui n'impliquent pas nécessairement une intensification des flux interafricains, et, pour cette raison, ne sont généralement pas examinés dans les études sur l'intégration»⁽¹⁾.

Il est également possible d'envisager des initiatives régionales ciblées sur une filière donnée et associant un nombre limité de pays. Une expérience portant sur les produits de l'élevage entre le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina est actuellement en cours. D'autres initiatives pourraient être envisagées, par exemple sur certaines céréales, avec pour objectif d'identifier les complémentarités, de réduire les nuisances qu'exercent les politiques nationales les unes par rapport aux autres et de rechercher une cohérence des politiques d'investissement des gouvernements et des bailleurs de fonds. Corollaire indispensable de ce type d'action, l'amélioration des systèmes d'information, la mise en place d'observatoires africains, notamment sur les espaces frontaliers représentent des investissements légers et efficaces.

D'autres idées peuvent compléter ce bref inventaire, au premier rang desquelles il est nécessaire de citer une nouvelle façon d'envisager les problèmes régionaux en leur donnant, comme ce fut le cas pour l'Europe, un objectif politique de stabilité et de bon voisinage.

Reconnaître le rôle du Nigeria dans la région

La Rencontre de Cotonou a montré que le Niger (fiche IV), le Tchad, le Bénin et même le Cameroun n'ont d'autre avenir, bon ou mauvais, que dans la sphère d'influence économique du Nigeria. De son côté, le Nigeria a intérêt à ce que ces pays ne s'enfoncent pas un peu plus dans la crise économique avec ce qu'elle comporte de risques sociaux et politiques. Reconnaître cette nouvelle dimension de la coopération régionale reviendrait sans doute à lui donner une deuxième chance.

Concernant les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, parce qu'elle est largement soutenue et animée par le Nigeria, résiste mieux à la crise financière que d'autres organismes régionaux. Si sur le plan économique cet organisme a échoué, il a joué un rôle important dans la construction de relations de confiance entre les pays membres. En outre, il semble être le dernier dans la région à encore bénéficier d'une certaine crédibilité vis-à-vis de la communauté internationale.

Pour toutes ces raisons, ajoutées au fait que les autres communautés ne sont généralement pas viables du point de vue géographique, le recentrage institutionnel de la coopération régionale autour de la CEDEAO n'est-il pas, à terme, la meilleure solution pour l'Afrique de l'Ouest ? A condition toutefois que cette organisation soit capable de centrer son action sur un nombre limité et réaliste de domaines.

Reste, le « problème de la zone franc », de son avenir suite à la récente dévaluation et de l'incontournable problème des distorsions monétaires régionales (Fiches VIII et IX)...



(1) Pour plus de précision sur ce thème, voir notamment : Bach : *La crise des OIG ou l'impératif d'une refonte des scénarios et modèles d'intégration*, ainsi que Foroutan : *Intégration régionale en Afrique de l'Ouest, expériences du passé et perspectives d'avenir*.

(2) Ce principe justifie la protection temporaire d'un secteur d'activité naissant pour lui permettre d'atteindre un niveau de production et de compétitivité avant d'affronter la concurrence internationale.

(3) Jean Coussy, *Espoirs excessifs et possibilités concrètes d'intégration africaine*, in *La France et l'Afrique: vade mecum pour un nouveau voyage*, Karthala, 1993.

(4) D. Bach, *La crise des OIG ou l'impératif d'une refonte des scénarios et modèles d'intégration : le cas ouest-africain*. Communication à la conférence internationale sur l'intégration de l'Afrique de l'Ouest. Dakar 11-15 janvier 1993.

(5) J. Coussy, *Espoirs excessifs et possibilités concrètes d'intégration africaine*, in « *La France et l'Afrique, vade-mecum pour un nouveau voyage* », Karthala 1993.

Le nouveau paysage économique et monétaire régional : révolution ou péripétie ?

Le début de l'année 1994 a été marqué par deux événements : la dévaluation du franc CFA et un revirement de la politique monétaire et économique du Nigeria. A bien des égards, ces deux événements simultanés vont dans le même sens : ils visent à limiter la circulation de biens importés et à stimuler les productions locales. Frémissement de coopération ou simple hasard ? Quoiqu'il en soit, les éléments clés du désordre monétaire régional ne disparaissent pas pour autant.

La dévaluation du CFA

Alors qu'il valait depuis 1948 deux centimes français, le franc CFA ne vaut plus qu'un centime depuis le 12 janvier 1994, soit une dévaluation de 50%. Les mérites de la dévaluation ont semble-t-il fini par convaincre les autorités de la zone franc. Il est vrai que ces dernières années, la France avait pris l'habitude de combler le déficit, devenu structurel, du compte d'opération et surtout de payer les arriérés de paiement des pays de la zone à l'égard des institutions de Bretton Woods (1,35 milliards de CFA pour le seul Cameroun en 1992).

La dévaluation vise en outre à améliorer la compétitivité des économies africaines ; le renforcement du franc français au cours de ces dernières années ayant sans doute entraîné une appréciation du taux de change réel du CFA de près de 40%. Difficile dans ces conditions de vendre du café ou du coton sur le marché mondial, alors que les autres pays exportateurs pratiquent des dévaluations compétitives.

Potion magique ?...

Le premier objectif de la dévaluation est de favoriser les exportations en rendant les produits africains moins chers sur le marché mondial. On pense en particulier au café, au cacao, au coton, à l'arachide, mais aussi aux matières premières non agricoles (uranium au Niger, pétrole au Cameroun et au Gabon, bois etc). Bonne nouvelle pour les producteurs qui, dans bien des cas ont déjà vu les prix augmenter (il est vrai dans des proportions relativement peu importantes). Le deuxième objectif est de limiter les importations dont les prix sont multipliés par deux; augmentation qui devrait bénéficier aux producteurs locaux de produits de substitution. Cette dynamique devrait relancer les

investissements, créer des emplois et amorcer ainsi la mécanique de la croissance de la demande, donc de l'activité économique générale.

...Ou soupe à la grimace ?

Un certain nombre de voix s'élèvent pour dire que les exportations de la zone CFA sont limitées par un ensemble de facteurs dont les prix intérieurs ne sont qu'une donnée accessoire, la dévaluation ne changeant rien au fait que les marchés mondiaux sont aujourd'hui largement excédentaires. Quant à l'impact sur l'industrie, bien que difficile à analyser a priori, il sera de toute façon nuancé selon l'importance du contenu en importation des différents secteurs.

A ces nuances sur le regain de compétitivité internationale se greffent les craintes relatives à la hausse des prix et à ses conséquences économiques, sociales et politiques. Une hausse trop importante des prix intérieurs pourrait compromettre, voir annuler les gains de change... et donc rendre nécessaire une autre dévaluation. Les gouvernements craignent, à juste titre, des émeutes. C'est pourquoi, après la flambée, prévisible, des prix dans les jours qui ont suivi l'annonce de la dévaluation, la plupart des gouvernements de la zone ont établi un contrôle des prix. Les autorités ivoiriennes ont dressé une liste de 30 produits de base dont les prix sont bloqués pendant trois mois. Même chose à Dakar où la police est chargée de faire la chasse aux fraudeurs et aux spéculateurs... Conséquence de ces mesures ou réaction mesurée des opérateurs économiques, les premiers bilans indiqueraient que deux mois après l'annonce de la dévaluation, la hausse des prix serait d'une façon générale moins importante que ce que l'on aurait pu craindre.





Trois scénarios monétaires⁽¹⁾

« Nous faisons partie de ceux, relativement minoritaires, qui pensent que la dévaluation est un passage incontournable pour relancer une machine économique, aujourd'hui totalement bloquée. Il faut espérer que cet événement aidera nos Etats à assumer leur souveraineté monétaire et économique, apprendre à devenir majeur, et se préparer à l'étape suivante : le sevrage de la zone CFA⁽²⁾. » Mustapha Deme.

Certains spécialistes pensent que deux des principes de la zone franc -libre convertibilité et parité fixe- sont à la base de l'absence de perspectives économiques et que la dévaluation «une fois pour toutes» telle qu'elle a été tentée n'apparaît pas comme une solution de long terme. Différents scénarios sont suggérés, trois sont présentés ici : le maintien d'une zone franc sans la libre convertibilité ni la parité fixe, l'éclatement de la zone et l'intégration monétaire régionale.

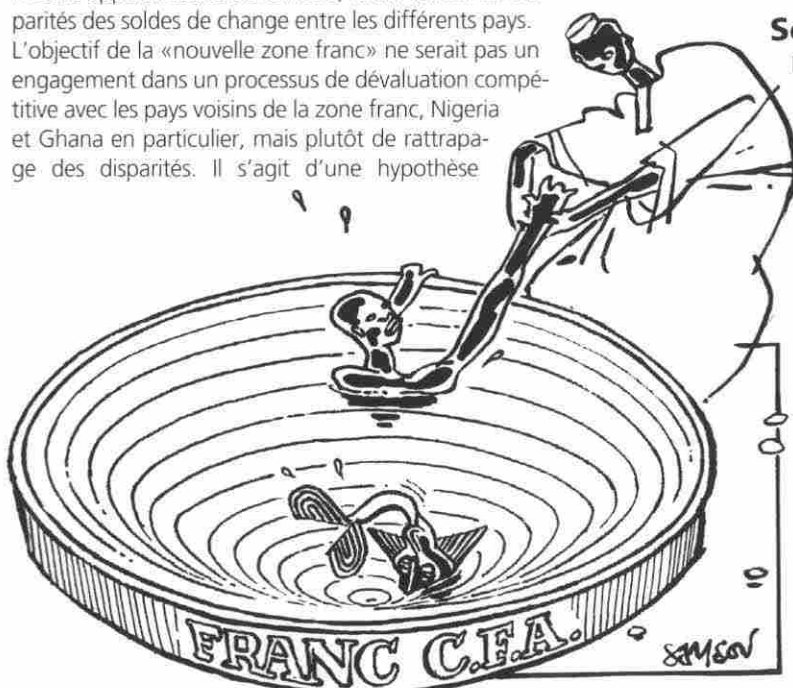
Scénario 1 : maintien d'une zone franc modifiée

L'abandon de la libre-convertibilité internationale et de la fixité de la parité vis à vis du franc n'implique pas la disparition de la zone franc. Les autres principes directeurs peuvent subsister : libre-transférabilité des monnaies à l'intérieur de la zone, réglementation des changes commune, mise en commun des réserves de change.

La parité monétaire de la zone serait alors régulièrement modifiée à partir de l'évolution des réserves de change communes, des comparaisons des parités de pouvoir d'achat, des différentiels de compétitivité avec les autres pays partenaires. La convertibilité serait libre à l'intérieur de la zone mais limitée tant avec les pays tiers qu'avec la France⁽³⁾, suivant des mécanismes relevant de chambres de compensation.

Une telle construction peut s'imaginer avec des degrés d'implication des autorités monétaires françaises très variés : d'un soutien technique et financier important, à l'image des accords concernant le franc guinéen par exemple, jusqu'à la prise en charge totale de la gestion par les autorités monétaires de la zone. Dans ce dernier cas, sans mécanismes de compensation, le maintien de la cohésion interne apparaît toutefois difficile, étant donné les disparités des soldes de change entre les différents pays.

L'objectif de la «nouvelle zone franc» ne serait pas un engagement dans un processus de dévaluation compétitive avec les pays voisins de la zone franc, Nigeria et Ghana en particulier, mais plutôt de rattrapage des disparités. Il s'agit d'une hypothèse



Un regard nigérian sur l'avenir de la coopération monétaire régionale

Il apparaît désormais qu'après les difficultés économiques des années 80 -dominées par les programmes d'ajustement structurel- qui ont débouché sur la dévaluation massive des taux de change et laissé la plupart des monnaies africaines très loin de leur valeur initiale, les pays anglophones devraient avoir la volonté de donner une nouvelle chance à l'intégration économique et monétaire dans les années 90. Les conditions préalables à l'intégration monétaire dans la région sont un fort engagement politique, une volonté des Etats membres (de la CEDEAO) de mettre en oeuvre les accords et protocoles mis au point pour faire avancer le projet d'intégration, et la rupture du cordon ombilical (...) entre les anciens protectorats africains et l'Europe. Le système du franc CFA est en contradiction avec le principe de l'indépendance africaine dans la mesure où il induit l'influence française et tend à masquer les pays francophones d'Afrique de l'Ouest à leurs voisins anglophones. (...) Si, il y a quelques années, il aurait été possible d'imaginer que le franc CFA puisse devenir la seule monnaie d'Afrique de l'Ouest, (...) les incertitudes relatives à l'influence française sur cette monnaie disqualifient désormais cette hypothèse. Même si les africains francophones veulent maintenir le système CFA, l'engagement de la France dans le traité de Maastricht et l'union monétaire européenne rendent cette option irréaliste dans l'avenir.

(D'après prof Eghosa Osagie : Toward West African Monetary Integration : Nigeria policy options. Communication à la conférence nationale sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, N.I.I.A, Lagos 26-27 Octobre 1993.)

conservatrice où l'on tenterait, par une voie de compromis, de concilier les anciennes forces de la zone -monnaie unique sur un vaste espace, monnaie relativement forte et stable- avec les impératifs de compétitivité régionale et internationale et d'équilibre extérieur. Des disparités limitées subsisteraient. Le but recherché serait donc, dans la mesure du possible, de limiter le nombre et l'ampleur des modifications de parité. Les chances d'une future intégration monétaire plus large seraient ainsi conservées.

Scénario 2 : les autonomies monétaires

Chaque pays de la région acquiert indépendance et souveraineté dans la gestion de sa monnaie. Ce deuxième scénario a peu de chances de survenir directement à partir de la situation actuelle. Il découlerait plutôt d'échecs soit du maintien de la zone franc (scénario 1), soit d'une construction monétaire régionale plus large (scénario 3).

Le sentiment d'intérêts divergents des pays de la région quant à leur politique monétaire -différences importantes dans l'ampleur des déséquilibres extérieurs, dans le niveau des prix intérieurs, dans la spécialisation en termes d'activité (commerce, agriculture ou industrie), acuité de la concurrence régionale- serait à la base de l'éclatement des convergences monétaires.

Des accords monétaires particuliers entre certains pays de la région et des pays industrialisés pourraient toutefois subsister -Guinée avec la France, Guinée-Bissau avec le Portugal, Libéria avec les Etats-Unis, (pays de l'ancienne zone franc avec la France ?).

Le scénario verrait une forte incitation à la dévaluation sous l'influence de pays décidant de jouer le jeu de la dévaluation compétitive ou de pays engagés dans une spirale de déficits et de rattrapage du marché parallèle. Mais, par ailleurs, une compétition entre monnaies serait également engagée quant à leur stabilité et leur valeur d'échange régional et international. Ainsi, on pourrait imaginer voir apparaître une dichotomie entre grands pays à vocation productive (pôles), à monnaie faible, et petits pays à vocation circulatoire (périphéries non enclavées), à monnaie plus stable.

Le scénario se caractériserait également par le développement ou le maintien d'une forte inflation dans un grand nombre de pays de la zone, dans l'incapacité de maîtriser leurs déficits. Les pénuries de devises et donc de biens d'importation se multiplieraient, justifiant la position de force des pays ayant choisi la stratégie circulatoire.

Scénario 3 : l'intégration monétaire régionale

Le troisième scénario table sur la construction d'un système monétaire pour l'Afrique de l'Ouest. L'objectif ne serait pas de parvenir, dans un premier temps, au stade ultime de la monnaie unique, mais à une étape intermédiaire où des mécanismes régionaux permettraient de faciliter les échanges intra et extra régionaux tout en conservant une monnaie nationale pour chacun des pays de la région.

Plusieurs propositions théoriques ont été effectuées dans ce sens (pas forcément limitées à l'Afrique de l'Ouest)⁽¹⁾. Elles se rejoignent sur certains points essentiels. Une autorité monétaire régionale (que nous nommerons Fonds Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, FMAO) recevrait une partie (ou la totalité) des réserves nationales de change. En contrepartie, elle émettrait une «unité de compte régionale», dont le taux flexible serait relié à une monnaie (ou un panier de monnaie) internationale. Elle enregistrerait (ou participerait à) la fixation des taux de change des monnaies nationales en fonction de cette unité de compte. Le mécanisme comporterait donc une double flexibilité des taux de change.

Les échanges intra-régionaux pourraient s'effectuer soit directement entre partenaires, la régulation se faisant par les banques centrales nationales, soit par l'intermédiaire du FMAO, qui jouerait alors le rôle d'une chambre de compensation. Il y aurait donc libre-convertibilité régionale.

Les échanges extra-régionaux seraient effectués en partie ou en totalité en unité de compte régionale par l'intermédiaire du FMAO. Plus simplement, ce dernier pourrait également garantir des transactions internationales. Par ailleurs, le FMAO serait l'interlocuteur de la région pour le règlement de la dette et pour certaines opérations de crédit de développement. La mission du FMAO consisterait donc à la fois à gérer un fonds de devises communautaires et à encadrer partiellement les crédits nationaux. La convertibilité monétaire pour les échanges internationaux serait limitée.

Un des buts poursuivi par un tel système serait de donner une préférence au commerce régional (libre convertibilité régionale) au détriment du commerce international (devises internationales limitées, flottement du cours de l'unité de compte régionale).

Selon tous les analystes, la construction de tels systèmes requiert un fort soutien de la communauté internationale. En particulier, la mise à disposition d'un fonds de devises (éventuellement sous

La zone franc peut-elle constituer le fondement d'une communauté économique ?

Le traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine en lieu et place de l'UMOA a été signé 11 janvier 1994 à Dakar, le même jour donc que la décision de dévaluer le CFA.

Parmi les mesures prévues, la plus spectaculaire est sans doute la mise en place d'une surveillance multilatérale des politiques économiques sur la base de laquelle le conseil des ministres fera «...des recommandations pays par pays en matière de politique commerciale, d'endettement, d'investissement, compte tenu de leurs impacts sur les comptes extérieurs. Ces objectifs feront l'objet de revues à mi-parcours de l'exercice monétaire.»⁽²⁾ Il est également prévu d'harmoniser les politiques budgétaires nationales, les régimes fiscaux et douaniers, le droit des affaires, les assurances, l'information statistique, etc. Certains verront dans cette initiative une «reprise en main» de la zone franc par le pays de tutelle, consécutive aux errements du passé. Quoiqu'il en soit l'expérience est intéressante car, pour la première fois depuis les indépendances, des Etats africains semblent réellement s'engager vers des transferts de souveraineté au profit d'organismes communautaires.

Mais outre les «efforts» politiques qu'elle suppose de la part des Etats concernés, cette initiative porte en elle d'autres germes d'échec au premier rang desquels la cohabitation problématique avec les pays hors zone franc. On retrouve ici la reproduction de la dichotomie traditionnelle entre un espace politique de coopération institutionnelle et l'espace réel de l'interdépendance des économies.

Une coopération monétaire européenne ?

L'idée que la communauté européenne pourrait promouvoir, par l'entremise d'un ancrage de la zone franc à l'ECU, un pôle externe de structuration régionale et d'intermédiation au marché mondial, est de plus en plus souvent évoquée.

L'appui à la monnaie n'est au fond qu'une forme particulière d'appui à la balance des paiements dont il existe d'autres formes en particulier le Système de Stabilisation des recettes d'Exportation de la CCE (1,5 milliards d'ECU) qui compense en partie les baisses des cours des matières premières agricoles, son équivalent pour le secteur minier (SYSMIN, 0,5 milliard d'ECU) ou encore les Programmes d'Importations (1,1 milliards d'ECU) qui financent en devises ou en nature certaines importations des pays ACP sous ajustement structurel.

Il s'agirait de créer un instrument unique et d'adopter à la convention de Lomé un protocole monétaire instaurant un mécanisme de garantie de la convertibilité des monnaies africaines par la communauté européenne, assorti d'un certain nombre de conditionnalités telles qu'une garantie de convertibilité limitée à un certain montant, l'engagement des pays bénéficiaires sur la mise en oeuvre de leurs politiques macro-économiques etc.

Cette idée, dont les modalités précises restent à imaginer (en particulier, les rapports à la zone franc et l'insertion progressive de cette dernière à l'initiative européenne) est présentée par ses promoteurs comme une chance pour l'Afrique, mais également comme l'opportunité pour l'Europe d'influer sur les politiques macro-économiques africaines à la hauteur de ses concours financiers qui sont beaucoup plus importants que ceux des institutions de Bretton Woods.

forme de réduction de dette) auprès de l'autorité monétaire régionale apparaît indispensable pour enrayer les dévaluations en spirale auxquelles certaines monnaies sont (ou seront) confrontées. « Dans l'état actuel des choses, et pour une période encore longue, la stabilité monétaire des pays africains ne peut être espérée sans appui extérieur, du fait de l'incapacité structurelle de ces économies d'assurer seules la convertibilité à taux stable de leur monnaie. »⁽³⁾ Certains voient dans la Communauté Européenne le partenaire privilégié de ce système monétaire régional. D'autres, en proposant de profiter de l'expérience acquise de la BAD, semblent suggérer l'hypothèse d'un recours à un financement bi et multi-latéral plus large.

(1) Les trois scénarios présentés ici ont été rédigés (sans les encadrés) par David Naudet (DIAL) dans un document intitulé «Eléments de vision économique prospective, l'Afrique de l'Ouest à l'horizon décennal», Etude WALTPS, CINERGIE, Club du Sahel, CILSS, 1993.

(2) M. Deme. «L'Aurore», Mali, Janvier 1994.

(3) La convertibilité du franc CFA avec la France est d'ailleurs limitée depuis le 2 Août 1993.

(4) Voir notamment «A proposed program for the promotion of intra-african trade and investment», World Bank, 1990; «Le défi du développement indépendant», C. De Boissieu, 1983; «Quelques remarques sur la parité du franc CFA et l'avenir de la zone franc après Maastricht», J. Adda, 1992; P. Cerruti in «Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique Sub-Saharienne», Coussy, Hugon, 1991; Intégration régionale en Afrique et coopération monétaire euro-africaine. M.F. L'Héritau, 1992.

(5) M.F. L'Héritau. Op. cit.

(6) La surveillance multilatérale des politiques économiques, M. Diop Sarr, BCEAO, communication au séminaire de haut niveau sur l'intégration et la coopération régionale, Clermont-Ferrand, 8-10 décembre 1992.

- Afouda (A) et Soulé (B).** Le Nigeria de la crise à la relance de l'agriculture. *INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, 1992.*
- Akinterinwa (B.A).** Structural adjustment program in the context of Niger-Nigeria relations. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Asiwaju (A).** Promoting shared borders as bridgehead for regional integration in Africa, the nigerian experience vis a vis his limitrophe countries. *Seminar on west african regional integration, N.I.I.A, Lagos, October 26-27 1993.*
- Asiwaju (A).** Borders that «join» or separate : what choice for Niger. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Bach (D).** La crise des OIG ou l'impératif d'une refonte des scénarios et modèles d'intégration : le cas de l'Afrique de l'Ouest. *Communication à la conférence internationale sur l'intégration de l'Afrique de l'Ouest, Dakar, janvier 1993.*
- Bach (D).** Les institutions régionales face aux effets destructurants du régionalisme transétatique. *Communication à la Rencontre de Cotonou sur les enjeux de la coopération économique entre le Nigeria, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad, Mai 1993.*
- Bach (D), Egg (J) et Philippe (J)** (Sous la direction de). Le Nigeria, un pouvoir en puissance. *Ed Karthala, Paris, 1988.*
- Barhoni (M).** Etude des politiques de libéralisation des échanges et de protection au Niger. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Boureima (H).** L'idée d'un espace régional pour le Sahel, de Mindelo en 1986 à Maradi en 1993. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi, 20-22 Octobre 1993.*
- Brah (M), D'Agostino (V) et Pradelle (JM).** Coopération régionale en Afrique de l'Ouest. *Club du Sahel, 1993.*
- Coste (J), Ancey (V) et Egg (J).** Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre. *Rapport de synthèse. SOLAGRAL/IRAM, 1993.*
- Cherif (C).** Approche documentaire des interactions Niger-Nigeria. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Courcelle (M).** Les stratégies des opérateurs privés dans le sous-espace «est». *Communication à la Rencontre de Cotonou sur les enjeux de la coopération économique entre le Nigeria, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad, 1993.*
- Courcelle (M).** Le secteur privé au Cameroun. *Club du Sahel, CILSS, 1990.*
- Courcelle (M) et de Lattre (A).** Le secteur privé au Bénin. *Club du Sahel, CILSS, 1992.*
- Coussy (J).** Espoirs excessifs et possibilités concrètes d'intégration africaine. *In «La France et l'Afrique, vade mecum pour un nouveau voyage» (sous la direction de S Michailof). Paris ed Karthala 1993.*
- Egg (J)** (collectif coordonné par). L'économie agricole et alimentaire du Niger : vers une intégration au marché du Nigeria ? *INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, Paris 1993.*
- Egg (J) et Igué (J).** L'intégration par les marchés dans le sous-espace « est » : l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats. *INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, 1993.*
- Egg (J).** La nouvelle insertion de l'agriculture nigériane dans le marché mondial, *in Bach, Egg, Philippe, pp 169-192, 1988.*
- Engola Oyep (J) et Harre (D).** Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigeria ? Le cas des produits alimentaires. *INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, 1992.*
- Ezenwe (U).** Problems and prospects for greater agricultural and industrial production in west Africa. *Seminar on west African regional integration, N.I.I.A, Lagos, October 26-27 1993.*
- Foroutan (F).** Intégration régionale en Afrique de l'Ouest, expériences du passé et perspectives d'avenir. *CECTP, 1992.*
- Gauvreau (G).** Le franc CFA : devise ou monnaie, institution ou prix ? *ACDI, 1992.*
- Guerin (M).** Economie et secteur industriel au Nigeria dans les années 80, *IEDES, 1992.*
- Guillaumont (P et S).** Les instruments anciens et nouveaux de l'intégration économique: leçons politiques de l'expérience africaine. *CERDI, 1992.*

- Hamed (H).** Réflexion sur une dévaluation du CFA : le cas du Niger. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Igué (J) et Soule (B).** Echanges et espaces en Afrique de l'Ouest. *Etude WALTPS. Club du Sahel, CINERGIE, 1993.*
- Igué (J).** Agriculture béninoise et environnement régional. *INRA/UNB/IRAM, Club du Sahel, CILSS, 1993.*
- Igué (J) et Soule (B).** L'Etat entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise ? *Ed Karthala, Paris 1992.*
- Josserand (H).** Première approche des problèmes monétaires dans le sous-espace « est ». *Communication à la Rencontre de Cotonou sur les enjeux de la coopération régionale entre le Nigeria, le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad, Mai 1993.*
- Kalasa (B).** Description du peuplement de l'Afrique de l'Ouest. *Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. CINERGIE, Club du Sahel, CILSS, 1993.*
- Lama (J).** La suspension des rachats par la BCEAO des billets de son émission. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- L'Hériveau (M.F), Logeay (D), Raffinot (M).** Elements sur la compétitivité du Nigeria. *CFD, 1991.*
- L'Hériveau (M.F).** Intégration régionale en Afrique et coopération monétaire euro-africaine. in *La France et l'Afrique, vade-mecum pour un nouveau voyage. Ed Karthala 1993.*
- Mahaman (M).** Les problèmes budgétaires et fiscaux du Niger, pays membre de l'UMOA en interaction avec le Nigeria. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Meagher (K).** Regional complementarities or policy disparities ? Cross-border trade and food security among Nigeria and her sahelian and coastal countries. *Seminar on west african regional integration, N.I.I.A, Lagos, October 26-27 1993.*
- Meagher (K).** Nigeria granary of Niger ? The implications of crossborder trade for food security in Nigeria and Niger. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria. CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Michaïlof (S)** (sous la direction de). *La France et l'Afrique, vade-mecum pour un nouveau voyage. Ed Karthala, 1993.*
- Niandou (I).** Taux de change et compétitivité au Niger. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Naudet (D).** Eléments de vision économique prospective, l'Afrique de l'Ouest à l'horizon décennal. *Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. Club du Sahel, CINERGIE, CILSS. 1993.*
- Ninnin (B).** Les transformations structurelles de la région ouest-africaine, éléments d'une cartographie thématique, *Etude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. Club du Sahel, CINERGIE, CILSS. 1993.*
- Obadan (M) and Egbon (P).** Strategies for harmonizing fiscal and monetary policies in West Africa. *Seminar on West African regional integration, N.I.I.A, Lagos, October 26-27 1993.*
- Olukoshi (A).** The state of Nigeria's trade with its neighbours countries : issues and problems. *Seminar on West African regional integration, N.I.I.A, Lagos, October 26-27 1993.*
- Olukoshi (A).** Nigeria-Niger commercial relations : some background issues. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*
- Osagie (E).** Toward West African monetary union integration : Nigeria's policy options. *Seminar on West African regional integration, N.I.I.A, October 26-27, 1993.*
- Vogt (M.A).** The security of borders and the objectives of regional security. *Réunion sur les interactions Niger-Nigeria, CINERGIE, Maradi 20-22 Octobre 1993.*

Bon de commande

(Prix pratiqués à compter du 1er octobre 1993)

La cassette "Terres du Sud" de 26 mn est de 149 F TTC, et 52 mn est de 199 F TTC.

☐ Je désire recevoir dans la collection "Terres du Sud" la (ou les) cassette(s) suivante(s) :

TITRES	Nbre	PU TTC	Total TTC

☐ en version VHS : ☐ PAL ☐ SECAM
☐ Autre (nous consulter)

Total TTC ⁽¹⁾

Port ⁽²⁾

Total

⁽¹⁾ dont TVA 18,6 %

⁽²⁾ Frais de port (emballage compris par cassette) au 1er octobre 1993:

France : 28 F - CEE, autres pays d'Europe, Autriche, Suisse, Liechtenstein, Tunisie,

Maroc, Algérie : 44 F - Afrique : 50 F - Amérique du Nord, Proche-Orient,

Moyen-Orient, Asie Centrale : 53 F - Amérique Centrale : Caraïbes, Amérique du Sud, Asie : 60 F - Océanie : 72 F

☐ Je désire recevoir une facture à l'adresse indiquée ci-dessous :

☐ OUI ☐ NON

☐ Je désire être informé(e) des nouvelles parutions de "Terres du Sud" :

☐ OUI ☐ NON

Commande à adresser à :

PERISCOOP- Collection Terres du Sud - Martine Doaré
11 passage Penel - 75018 PARIS (FRANCE)

Organisme : _____ Nom & Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal & Ville : _____ Pays : _____

N° téléphone : _____ N° télécopie : _____

ci-joint un chèque de F. _____ n° _____ en date du _____

Date de la commande : _____ Signature obligatoire : _____



— Bénin / Nigéria — DOUANIERS SANS FRONTIÈRES

Un film de Vincent Leclercq

Si on en croit les statistiques internationales, le Bénin est un des pays les plus pauvres du monde. Difficile à croire au vu de l'activité qui règne au port de Cotonou, véritable corne d'abondance qui déverse à longueur de journée des marchandises venues des quatre coins du monde. Bienvenue au royaume du commerce informel.

En 1991, 60 000 voitures d'occasion européennes —les "venues de France"— et 200 000 tonnes de riz, essentiellement asiatique, ont été débarquées au port de Cotonou. Le Bénin ne compte pourtant qu'à peine 5 millions d'habitants mais ce petit pays filiforme est devenu, au fil des ans, la plaque tournante d'un florissant commerce régional.

Le mot de passe s'appelle "Nigéria", un pays de 120 millions d'habitants —deux fois plus peuplé que toute l'Afrique francophone. Un géant économique dont la richesse repose sur le pétrole. Lagos, la capitale, n'est qu'à 80 kilomètres de Cotonou et la route goudronnée qui y mène fait l'objet d'un ballet incessant de 504 et de 505. On a rarement vu pareille activité sur une route africaine...

Le long de la frontière, on trouve de tout —riz vietnamien, pénicilline américaine, fausses pièces de Peugeot, essence nigériane et dentifrice chinois— à des prix défiant toute concurrence. Une véritable fourmilière que rien ne semble arrêter. Les douaniers, eux, se sont résignés car finalement les deux États, comme les populations, y trouvent leur compte.

*Image : Frédéric Molinier - Assistant-cadreur : Bruno Vikou - Son : Victor Houedanou
Enquêtes : Yvette L. Adda, Alix Servais Afouda et Cyr Davodoun - Interview : Vincent Leclercq
et Francis Zossou - Conseillers scientifiques : Johnny Egg, John O. Igé et Bio G. Soule
Montage : Catherine Tellier - Palette graphique : Jacques Hugot - Voix : Christophe Naigeon
Mixage : Roger Letellier - Réalisation : Vincent Leclercq
Vidéo 26' - Co-production Périscopop / Office de Radio Télévision du Bénin*

© PERISCOOP, juin 1993

*Tous droits du producteur de l'oeuvre enregistrée réservés.
La duplication, la location, le prêt, l'utilisation de cette cassette
pour exécution publique et télédiffusion sont interdits, sauf accord explicite.*

